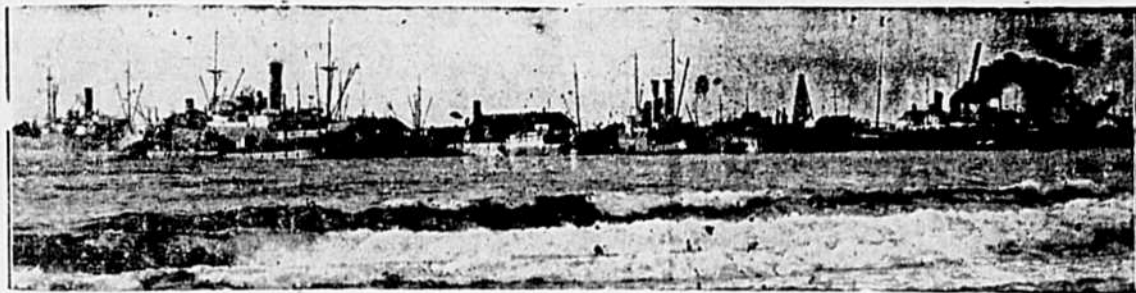


PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



LE BARRAGE DU DETROIT DE BELLE-ISLE

Il y a tellement de grands projets de travaux pour l'après-guerre qu'il ne serait pas surprenant d'apprendre que l'on entreprendra la construction du barrage du détroit de Belle-Isle.

La dernière fois qu'il fut question de ce projet dans le monde géographique et économique, ce fut vers 1920. On entrevoyait avec conviction dans son exécution une protection efficace contre les banquises du nord.

Les documents au sujet du détroit de Belle-Isle ne sont pas très nombreux. Il y a cependant quelques rapports officiels qui furent publiés chaque fois que, spasmodiquement, le projet à l'état théorique du barrage de Belle-Isle occupait l'attention des savants.

L'un de ces documents est une étude de M. W. Bell Dawson, ingénieur d'Ottawa, sur « les courants du détroit de Belle-Isle ». M. Dawson fait remarquer qu'il ne s'explique pas pourquoi l'on a mis tant d'années à se rendre compte de ces courants.

D'après cet état de choses il n'y a pas d'infiltrations continues d'eau glacie provenant du Labrador dans le golfe, ce qu'un barrage aurait pour objet d'empêcher. C'est donc une erreur de prétendre qu'il y a un courant constant à travers le détroit.

Henry DESCHAMPS.

SUR UN "ADMIRABLE OUVRAGE"

M. Robert Goffin, romancier belge qui, depuis qu'il s'est exilé à New-York, nous a donné tant d'ouvrages, mi-romans, mi-documentaires, où il nous fait connaître les tragiques épisodes de l'exode des Belges menacés de la botte allemande.

Or, d'après plusieurs historiens qui ont étudié à la loupe les ouvrages de ce Récollet, personne n'était plus prétentieux, plus orgueilleux, plus vaniteux que le Père Louis Hennepin... Cet « admirable ouvrage », publié à Amsterdam en 1698, qui comprendrait son « Nouveau Voyage » et sa « Nouvelle Découverte », le tout dédié à Guillaume d'Orange — ce qui lui valut la réputation d'« apostat » dans les milieux catholiques et ce qui aurait fait hésiter les autorités françaises à lui accorder sa demande de rentrer en France.

M. l'abbé H.-A. Scott, à part Shea, à part J.-J. Viger, Parkman, le Père Laroche, et une foule d'autres auteurs, historien averti et consciencieux, a étudié tout particulièrement l'oeuvre du Père Hennepin, et à répondre point par point à une étude d'un religieux belge, le Père Jérôme Goyens, o.f.m., qui s'est attaché à porter la cause de son compatriote et confrère en religion au « tribunal impartial de l'histoire ».

M. l'abbé Scott écrit donc: « Pour raconter Hennepin, on n'a d'autre source que lui-même. Pour ses pérégrinations en Europe, ses emplois, ses aventures, sur terre et sur mer, ses courses en Amérique, ses dangers, les persécutions réelles ou supposées dont il a été victime, ses plaintes contre ses supérieurs, ses accusations contre La Salle, Tonty et bien d'autres, c'est toujours Hennepin qu'on entend. Il est à la fois acteur, accusateur, accusé, témoin, procureur, juge et rapporteur. Est-il besoin de dire que la plus élémentaire prudence impose l'obligation de mettre une sourdine aux affirmations d'un personnage aussi divers. »

Dans les livres du Père Hennepin, on voit que c'est lui qui a découvert le Mississippi, et à Ath, où est né le P. Hennepin, il y a un monument à sa mémoire sur lequel on lit: « A Louis Hennepin qui découvrit le Mississippi en 1680 ». On a pris cela dans les livres d'Hennepin. Or, en 1680, il y avait sept ans que Louis Joliet et le Père Marquette avaient atteint et partiellement exploré le Mississippi; et il y avait près d'un siècle et demi (1539-1543) que Fernand de Soto avait trouvé le grand fleuve, parcouru sa vallée, et que son lieutenant, Muscoso, en avait suivi le cours sur une longueur de deux cents lieues. Fut-il vrai que La Salle a découvert le Mississippi, de quel droit, demande l'abbé Scott, écrit-on sur le bronze que « le Père Louis Hennepin, simple compare après tout, a fait la découverte »? C'est comme si l'on écrivait: « Les Pères Français ont découvert l'Amérique en 1492. Ils étaient accompagnés d'un nommé Christophe Colomb ».

Mais il serait trop long de profiter de l'occasion pour refaire le voyage de Caveller de La Salle, et il se trouve qu'en lisant le Père Hennepin on a l'impression nette que c'est lui qui a fait le voyage. Quoi qu'il en soit, pour en revenir à l'« Admirable ouvrage » du Père Hennepin découvert par M. Robert Goffin à la bibliothèque de l'Association Canado-Américaine de Manchester, et pour résumer cet ouvrage, disons que les trente-huit chapitres qui le composent

forment ce que M. Thwaites appelle « a hasty piece of patchwork », un assemblage hâtif de morceaux recousus, du rechauffé, comme on dit. Il y raconte même la prise de Québec, alors qu'il n'était pas encore au monde, et la mort de La Salle dont il ne fut pas témoin. Ainsi, dans la « Description de la Louisiane », il dit qu'il n'a pu se rendre au fleuve Colbert parce que les sauvages s'emparèrent de lui; dans la « Nouvelle Découverte », il affirme qu'il y est allé. En définitive, après son étude, l'abbé Scott conclut que le voyage du Père Hennepin à l'embouchure du Mississippi en 1680 n'a jamais eu lieu, n'a jamais pu avoir lieu.

Mais restons-en sur une autre remarque de M. l'abbé Scott qui vient d'analyser ligne par ligne, pour ainsi dire, les ouvrages du Père Hennepin: « Outre les mensonges, le plagiat, la vanité dont on accuse généralement le célèbre Récollet, il ne manque pas dans sa vie des coins obscurs à éclairer ».

Dr SAP.

QUI EN A ETE LE DECOUVREUR ?

Sait-on que l'on a voulu ravir à Louis Joliet et à son compagnon le Père Marquette la gloire d'avoir découvert le Mississippi? Il y a encore des historiens, et pas des moindres, qui guidés par une idée préconçue, basée sur ce qu'on ne sait qu'on prétend que Caveller de La Salle fut le véritable découvreur du « père des Eaux ». C'est M. Pierre Margry qui aurait dirigé la marche de ce côté. Animé par des préjugés manifestes, il s'est évertué à établir la priorité de la découverte du Mississippi en faveur de Caveller de La Salle. Mais il semble que les polémiques qu'il a déclenchées à ce sujet n'ont pas été couronnées de beaucoup de succès pour lui, qui voulait faire de « sa légende » un fait historique. Il est bien peu de personnes aujourd'hui, aux Etats-Unis, au Canada et en France, qui ne sont convaincues, sans la moindre crainte de se tromper, que Louis Joliet fut le premier à courir sur les eaux du « père des fleuves ».

Cette découverte du Mississippi, ce fut même le grand événement de la vie de Louis Joliet. La prétention de Pierre Margry c'est que Caveller de La Salle a découvert le grand fleuve sud-américain en 1669 ou 1671, c'est-à-dire trois ou quatre ans avant Joliet et Marquette, qui n'ont descendu le cours du glorieux Meschacébé qu'au cours du printemps de 1673. Gabriel Gravier, dans une grande étude sur Caveller de La Salle, et les Récollets sont de cet avis, que ne partageant pas toutefois Francis Parkman, Charlevoix, Gilmory, Shea, le P. Tailham, et une foule d'autres historiens qui ont carrément décidé en faveur de Joliet et Marquette. Gravier va même jusqu'à affirmer que la gloire de la découverte du Mississippi reviendrait à Hernando de Soto, Pierre Margry était directeur des archives de la Marine. D'après Thomas Chapais, il s'était constitué le champion « par las et nelas » de Caveller de La Salle et l'ennemi acharné de tous ses rivaux. Il avait un caractère désagréable, un jugement peu sûr, et des façons cachottières très agaçantes. Notre abbé Ferland eut à s'en plaindre et Parkman fut victime de ses mauvais procédés.

Historiquement, il est vrai néanmoins que la première tentative pour découvrir le Mississippi fut faite par Caveller de La Salle. Il descendit la Belle Rivière ou Ohio jusqu'au Mississippi. C'était en 1671. En 1673, l'intendant Talon confia une nouvelle expédition à Louis Joliet et au Père Marquette qui atteignirent le Mississippi, qu'ils descendirent, reconnuent le confluent du Missouri, établirent des relations avec les Illinois; puis, continuant leur voyage, ils parvinrent jusqu'au confluent de l'Arkansas. Ils avaient fait près de trois cents lieues sur le Mississippi, reconnaissant la direction constante de son cours vers le sud et pour eux il ne fut plus douteux que le fleuve se jetait dans le Golfe du Mexique. Ils étaient alors à 900 lieues de Québec. Manquant de vivres au milieu de peuplades inconnues, ils revinrent sur leurs pas, remontèrent le Mississippi et arrivèrent à Chicago sur le lac Michigan. Joliet revint à Québec.

Caveller de La Salle voulut compléter le voyage de Joliet et Marquette pour lier le Canada avec les pays du Mississippi. Il manqua son coup une première fois mais, dans une deuxième expédition, il put atteindre, en 1682, l'embouchure du fameux fleuve. Mais il est évident que ce dernier était alors découvert depuis 1673 par Joliet et Marquette, qui avaient reconnu son cours en entier.

Col. ARTHUR.

O SAINTE IMPREVOYANCE !

Depuis Pierre Boucher qui fut, croyons-nous, l'un des premiers à dresser un rapport quasi officiel sur les moeurs, coutumes et usages des sauvages de l'Amérique du Nord, jusqu'au dernier de nos écrivains nordiques d'aujourd'hui, il a été écrit bien des choses sur les premiers habitants de notre pays, ces enfants des bois dont les descendants, parqués dans leurs étroites réserves, achèvent de s'éteindre.

Il n'en reste pas moins vrai que nous n'avons pas encore une histoire complète de ces indigènes comme il en existe une pour les tribus indiennes du nord-ouest américain et de l'Amérique du Sud. A part ce que nous en apprennent quelques relations, quelques rapports, que savons-nous des Montagnais, des Nascopis, des Papinachois, des anciens Indiens « Porte-croix » dont a parlé Jacques Cartier? Que savons-nous, en particulier, de leur mentalité? Une histoire complète de ces anciennes et pittoresques peuplades serait bien intéressante. De cette mentalité, par exemple, on saisit, de temps en temps, ici et là, quelques traits. En voici quelques-uns d'assez typiques, d'après diverses relations de voyageurs. Ils se rapportent notamment aux Montagnais, ceux qui, d'ailleurs, nous touchent de plus près. On sait que ces sauvages sont de grands enfants qui ont envie de tout et sont d'une imprevoyance déconcertante. Ils dépensent parfois en une journée tout le fruit d'une chasse d'hiver sans s'inquiéter de ce qui s'ensuivra. Le lendemain ne compte pas pour eux.

Or, ces pauvres gens, qui manquent généralement de tout, ont à un haut degré l'amour du bibelot. Dans les premiers temps de la colonie nos ancêtres ont obtenu d'eux de véritables victoires avec de petits miroirs, des morceaux de verroterie. Ceux d'aujourd'hui sont plus circonspects depuis qu'ils ont goûté à la civilisation.

Un citoyen des Sept-Îles m'a raconté qu'un Montagnais de l'endroit qui avait fait une excellente saison de chasse n'eut rien de plus pressé, dès son retour à la mission des Sept-Îles, que de se rendre à Québec et de s'acheter un piano de la valeur de deux cents dollars. Peu après, comme l'instrument lui était inutile, il finit par mettre la hache dedans et faire du pauvre piano... du bois de chauffage.

On m'a raconté aussi qu'un autre sauvage, ne sachant ni lire ni écrire, s'éprit, lors d'une visite à Québec, d'une magnifique bibliothèque en chêne doré et l'acquiesça contre beaux deniers comptants. Lorsque ce meuble fut rendu dans le « wigwam » de son nouveau propriétaire aux Sept-Îles, on demanda à celui-ci ce qu'il en allait faire. Il répondit qu'il allait y placer ses cartouches et son tabac. Et le fait est que sa bibliothèque ne servit jamais à autre chose.

Dans une relation de croisière au Labrador Canadien, Eugène Rouillard, l'un de nos meilleurs géographes, raconte qu'un Indien de la côte, qui avait fait bonne chasse, alla chez un marchand acheter un album de cartes postales et un phonographe.

Enfin, comme exemple typique de l'imprevoyance des sauvages, le Père Arnaud, qui fut l'un des grands apôtres du Labrador canadien, a rapporté quelque part le trait suivant,

Les Petites Choses de la Petite Histoire

Le nom de Franquelin

Ce nom de Franquelin donné à un hameau industriel de la Côte Nord du Saint-Laurent rappelle celui de Jean-Baptiste-Louis Franquelin, qui fut le premier des hydrographes et des cartographes de la Nouvelle-France. Les travaux de cet hydrographe sont nombreux. M. Pierre-Georges Roy les a fait connaître dans une étude qu'il présentait en 1919 à la Société Royale du Canada. Ce n'est qu'en 1678 que le nom de Franquelin commença à paraître dans les documents officiels comme hydrographe du Roi. En 1683, il envoya au ministre de Seignelay un « Plan géométrique de la basse-ville de Québec », accompagné d'un « Mémoire pour l'augmentation de la basse-ville de Québec ».

Durant ses séjours en France, Franquelin fut remplacé par Louis Joliet en qualité d'hydrographe du roi.

L'or de l'Alaska

A l'Exposition universelle de Saint-Louis, en 1904, on pouvait voir deux pyramides. L'une représentait l'or retiré d'une mine de l'Alaska, l'autre représentait l'or que les Etats-Unis avaient payé à la Russie pour acheter l'Alaska, en 1867. Cette dernière pyramide représentait le prix de la péninsule, soit \$7.250.000; la première avait une valeur de \$21.000.000, produit d'une seule mine de ce pays.

L'or et les autres métaux que les Etats-Unis ont tirés de l'Alaska leur ont rapporté en quelques années cinquante fois le prix de l'achat, sans compter le produit de la chasse aux phoques, de la pêche au saumon et les autres ressources naturelles. En une seule année, 1920, le commerce des Etats-Unis avec l'Alaska s'est chiffré à \$107.000.000.

Les pêcheries de la Gaspésie

L'abbé Ferland, de retour d'un voyage en Gaspésie, s'écriait en 1836: « C'est le pays de la morue. Par les yeux et par les narines, par la langue et par la gorge, aussi bien que par les oreilles, vous vous convaincrez bientôt que dans la péninsule gaspésienne la morue forme la base de la nourriture et des amusements, des affaires et des conversations, des regrets et des espérances... »

Depuis, assurément, les choses ont changé. L'agriculture et l'industrie forestière ont refoulé, refoulent tous les jours la morue plus au large encore qu'elle reste au premier rang des ressources naturelles du pays. L'abbé Ferland ne s'y reconnaîtrait plus. Il y a aujourd'hui en Gaspésie d'autres sujets de conversation que la morue, d'autres senteurs, d'autres mets.

D'où vient l'« Ile Sonnante » ?

Ceux qui ont lu Rabelais connaissent l'épisode cocasse de l'« Ile Sonnante ». Or, il paraît que c'est dans les récits de voyages de Jacques Cartier que Rabelais prit cet incident.

Le livre du découvreur produisit une impression considérable et Maître François Rabelais ne put résister à l'idée plaisante d'en parodier les incidents les plus piquants. Or l'épisode de l'île des Oiseaux est le plus typique que le Malouin ait inscrit dans son ouvrage. Il s'agit du Blanc-Sablon que le voyageur vit avec des verres grossissants. « Nos deux barques furent à ladite île pour avoir des oiseaux, desquels il y a si grand nombre que c'est une chose incroyable à qui ne le voit: car nonobstant que l'île contienne environ une lieue de circonférence, en est si pleine qu'il semble qu'on les ait arrimés. »

Dr SAP.

LETTRÉ D'UN CONTRIBUABLE

UNE QUESTION D'INTERET PUBLIC

M. le directeur du Progrès du Golfe, Rimouski.

Cher monsieur,

Me permettez-vous de vous faire part d'une suggestion pouvant intéresser les contribuables de la Ville de Rimouski, de même que les membres du conseil municipal, à l'effet de prendre les moyens requis pour remédier à une anomalie qui existe dans la charte depuis trop longtemps, au détriment du bon sens et de la justice sociale. Cette anomalie est dans le fait qu'à chaque élection municipale un grand nombre de contribuables sont privés du droit de voter parce qu'ils doivent quelques arrérages de taxes à la Ville. Cependant ces comptes portent intérêt et restent un actif réalisable en tout temps par le Conseil. En un temps où l'on parle bruyamment de réformes démocratiques et de projets pour l'avenir, je vous demande respectueusement de publier des articles, dans le cours de l'hiver prochain (ce sera un temps propice, puisque nous n'aurons pas d'élections municipales), pour attirer l'attention du Conseil en vue

de préparer des résolutions qui pourront être soumises à la Législature pour que la charte soit amendée en conséquence. Sans doute, cela entraînerait des dépenses, mais ces dépenses ne seraient pas trop considérables en proportion de la satisfaction que cette mesure apporterait aux contribuables.

Voilà longtemps que le Code Municipal ne fait pas rigueur, dans les municipalités rurales, de ces arrérages de taxes impayées, pour empêcher les propriétaires de voter. Même les villes, telles que Rivière-du-Loup, Montmagny, Lévis, Trois-Rivières, Québec, pour ne mentionner que celles-là, n'ont pas de pareille absurdité.

Il doit y avoir sans doute aussi d'autres choses à faire abroger ou changer dans notre charte municipale.

Depuis assez longtemps, à chaque élection municipale, nombre d'électeurs récriminent contre cet état de choses, et ensuite tout retombe dans l'oubli jusqu'à l'élection suivante. Personnellement, ça n'a pas pour moi une grosse importance. Je n'en ai pas encore souffert. Mais c'est une affaire d'intérêt public, dont il faut s'occuper.

Un CONTRIBUABLE.

LETTRÉ DE LONDRES

par GLANVILLE CAREW (British United Press)

Un étranger qui visiterait Londres après quatre ans de guerre pourrait penser et trouver de grands changements et des scènes de désolation à la suite de la fameuse blitz aérienne et des raids intermittents qui l'ont suivie.

Il aurait pu avoir raison il y a deux ans, mais aujourd'hui il ne trouverait pas de ces scènes de désolation. Maintenant le voyageur voit plutôt des terrains vagues, des terrains qui n'ont pas encore été exploités, auxquels il ne porterait bientôt plus aucune attention, comme nous d'ailleurs, sans se soucier qu'à ces endroits mêmes s'élevaient jadis des édifices démolis par les bombes. Les ruines de Londres causées par les bombes sont disparues.

Ainsi, un voyageur peut croire que le Londres de guerre ne diffère guère de Londres en temps de paix. Dans la mesure où cette opinion s'applique aux objets matériels visibles, il n'aurait pas tout à fait tort. Il ne doit cependant pas conclure que la ville elle-même n'a pas changé.

Si quelqu'un vient demeurer à Londres, il aura beaucoup de difficulté à se trouver une chambre d'hôtel dans la ville ou dans les banlieues. Un de mes amis s'est adressé à huit hôtels sans trouver même une armoire pour se loger. Cette congestion des hôtels s'accroît de plus en plus et ne donne aucun signe d'amélioration.

Le visiteur pourrait chercher un logement complet, mais ce serait un véritable miracle s'il le trouvait. Et le temps de ces miracles est passé. Les maisons de rapport qui étaient vides il y a deux ans sont maintenant toutes remplies de la cave au toit.

Toutefois, imaginons que cet étranger trouve un logement composé de deux pièces et une cuisinette. Imaginons aussi qu'il soit avec son épouse et voyons les difficultés qu'ils auraient à surmonter pour s'établir à Londres.

Ils devront d'abord se trouver des meubles et les ustensiles nécessaires. Les prix sont contrôlés mais ils n'en restent pas moins très élevés, car les profiteurs de guerre savent déjouer tous les contrôles. Ils mettent à l'encre des marchandises et les gens, en désespoir de cause, paient des prix exorbitants.

Lorsqu'ils ont acquis les meubles dont ils ont besoin, ils doivent faire enregistrer officiellement leur changement d'adresse sur leur carte d'enregistrement. Le changer soi-même constitue une violation de la loi.

Ils doivent de plus faire changer leurs coupons de rationnement et indiquer leurs nouveaux marchands qui veulent bien les accepter comme clients. Ils ne peuvent même pas choisir leur propre laitier. Quelque dictateur local le fera pour eux.

Chaque jour il faudra faire la queue pour obtenir les objets les plus nécessaires à la vie. Il leur faudra également se soumettre aux ordres qu'ils recevront fréquemment.

Tous les services ont également changé considérablement. Il faut parfois attendre des semaines avant de pouvoir faire réparer une paire de chaussures et, maintenant, si le cuir disparaît des cordonneries, comme il semble avoir tendance à le faire, il est possible que nous soyons obligés d'imiter les femmes et d'adopter des semelles de bois.

Navigation terminée

Le « Rimouski » et le « Matano », navires de la Cie de Transport du Bas St-Laurent, viennent de terminer, cette semaine, leur service entre les rives sud et nord, pour 1943.

Capturé

M. Félix Roy, qui s'était évadé de la prison de Sainte-Anne des Monts, a été repris vendredi soir. Il fut appréhendé par M. Ed. Vallée, de Rivière-au-Renard, où il s'était engagé comme bûcheron.

Défense

Il est défendu de débarquer, de circuler et de chasser sur l'Îlet (dit l'Îlet-à-Carnuel) sous peine d'arrestation et d'amende.

LES NOUVEAUX PROPRIETAIRES.

6 fs

Serge DUHAMEAU.

HOMMAGE DES ANCIENS DU SEMINAIRE DE RIMOUSKI QUI DEMEURENT A QUEBEC A Mgr G.-L. PELLETIER

Son Excellence fut professeur à Rimouski. — Réunion des membres de l'Amicale des Anciens.

Québec. — La section de Québec de l'Amicale des anciens du Séminaire de Rimouski a rendu hommage à S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, jeudi soir, le 3 décembre, à l'occasion de son dîner annuel à l'hôtel St-Louis.

Le président, qui salua également la présence du brigadier-général Antonin Thériault, surintendant des arsenaux du Canada, du chanoine Georges Dionne, supérieur du Séminaire de Rimouski, du R. P. F.-X. Bellavance, supérieur de la résidence des Jésuites à Québec, du R. P. Yves Gauthier, auditeur, et de plusieurs autres, offrit, au nom de tous les anciens de Rimouski, les hommages et les vœux de tous à Mgr Pelletier, dont la nomination à l'épiscopat suivit de quelques semaines leur réunion de l'an dernier.

Dans sa réponse, Mgr Pelletier dit qu'il était très honoré de figurer à cette amicale à titre de membre honoraire puisqu'il n'est pas un ancien élève de l'institution. Il témoigna de son profond attachement à tous ses anciens collègues professeurs de Rimouski et à tous les membres de l'amicale.

La pensée principale de son allocution était que les classes dirigeantes, soit celles qui sont constituées des gens qui ont bénéficié de l'enseignement supérieur, doivent s'intéresser au progrès de leur race et travailler à aider à son avancement.

« Pour que le peuple canadien-français soit grand, pour qu'il remplisse au Canada sa mission, il faudrait qu'il prenne connaissance de sa valeur véritable, dit Mgr Pelletier. Nous n'avons pas le droit de nous croire inférieurs aux autres. Nous serons leurs égaux lorsque nous aurons abandonné notre complexe d'infériorité et que nous irons décidément de l'avant. »

Le supérieur du séminaire de Rimouski, M. le chanoine Georges Dionne, dans une brève allocution, donna aux confrères des nouvelles de leur Alma Mater. Depuis six ans, dit-il, le nombre des élèves a passé de 350 à 635, au point que la maison, vaste autrefois, est devenue trop petite. De plus, il signala les progrès de l'école des Arts et Métiers, de l'école d'agriculture et du cours spécial de Commerce, qui se développent rapidement et que les autorités essaient d'adapter autant que possible aux besoins spéciaux de la région de Rimouski.

Les RR. PP. F.-X. Bellavance et Yves Gauthier portèrent aussi la parole, rappelant des souvenirs de leur stage d'élève et de professeur au Séminaire de Rimouski.

En plus des personnalités déjà mentionnées, on remarquait, à la table d'honneur, M. l'abbé Henri Grenier, professeur à la faculté de Philosophie de l'université Laval, M. l'abbé Donat Crousset, secrétaire de l'Amicale, le colonel Le François Garon, M. Auguste Garon, de Montréal, M. J.-H. Lavoie, du service d'horticulture, au ministère provincial de l'Agriculture, le Dr Emile Beaulieu, le Dr David Déry, M. Roméo Déry. On remarquait encore dans l'assistance, le Dr Paul Morin, en charge du service médical du centre d'entraînement A-13, à Valcartier, le Dr Martin, de Maria, M. C.-A. Beaulieu, M. Albert Rioux, M. Régis Lavoie, M. Raoul Dionne, M. Chs.-Eugène Belzile, M. J. Noël, M. J.-A. Costin, et une foule d'autres.

L'HEURE DOMINICALE

L'étude des problèmes soumis aux personnalités de ce bureau consultatif.

Le dimanche soir, à cinq heures, à Radio-Canada, des théologiens répondent à des questions qui leur sont posées par le public. Ils abordent volontiers les problèmes les plus brûlants: les lois de la douane, l'impôt sur le revenu, la lecture, de la Bible, le salut des infidèles de bonne foi, etc. Ils donnent carrément leur avis sur des cas pratiques. Ils disent sans ambages leur avis sur les mariages de guerre, sur les devoirs des parents vis-à-vis de leurs filles célibataires, la vocation du célibat, etc.

Ce qui donne beaucoup de charme à ces « consultations », c'est qu'elles ne sont pas faites sur un ton doctoral, mais d'une façon familière, avec des mots de tous les jours. En écoutant les spé-

MORT DE M. CHARLES DUPUIS, i.c., A LEVIS

Ingénieur divisionnaire du Canadien National. — Gendre d'un ancien député de Rimouski, le Dr Ross. — Inhumation à Mont-Joli.

M. Charles Dupuis, ingénieur de la division de Lévis du chemin de fer National depuis une vingtaine d'années, est décédé lundi dernier, à l'âge de 57 ans. Très bien connu comme ingénieur dans toute la région, M. Dupuis ne comptait que des amis qui apprendront sa mort avec le plus vif chagrin. Il appartenait aussi à une famille en vue.

Né à St-Roch-des-Aulnaies, comté de L'Islet, le 8 novembre 1886, M. Dupuis avait débuté comme arpenteur au Manitoba. Il passa ensuite au service de l'Intercolonial puis du Canadien National. Il devait passer la plus grande partie de sa carrière avec cette compagnie, qui le nomma ingénieur de la division de Lévis.

M. Dupuis était membre de l'Institut des ingénieurs du Canada et avait été le président de la section de Québec de cette association. Il était membre également de la Corporation des ingénieurs professionnels et de la Chambre de Commerce de Lévis. C'était un ancien président du club de golf de Lévis.

Il laisse dans le veuil son épouse, née Bernadette Ross, fille du Dr J.-A. Ross, décédé, ancien député de Rimouski à la Chambre des Communes; deux enfants, Charlotte et Lucile; deux sœurs, Mmes Lucile et Juliette Dupuis; un frère, M. Henri Dupuis, et un beau-frère, M. le Dr J.-A. Ross, de Mont-Joli.

La dépouille fut exposée en chapelle ardente à Lévis puis transportée mercredi matin à Mont-Joli où ont eu lieu les funérailles.

Nous prions Mmes Dupuis et tous les membres de sa famille d'agréer l'hommage de notre plus vive sympathie.

LA BIBLIOTHEQUE CIVIQUE

L'École des Arts et Métiers de Rimouski, qui a rendu possible la réalisation du projet de la Bibliothèque Civique, en fournissant, comme local, sa salle de lecture, permettra aux abonnés de consulter les 3000 volumes de sa Bibliothèque, à la salle de lecture.

Les livres qui appartiennent à l'ancien Cercle des Voyageurs de Commerce, ainsi que les livres de l'ancien Cercle Littéraire, seront placés à la Bibliothèque Civique. Outre ces collections de livres, une centaine de volumes ont déjà été remis par des citoyens désireux d'encourager l'oeuvre.

La Chambre de Commerce des Jeunes fait appel à tous les citoyens qui peuvent aider l'oeuvre entreprise, soit en remettant gratuitement à la Bibliothèque les livres dont ils peuvent se départir soit en faisant une souscription pour les fonds devant servir à l'entretien des livres et à l'achat de nouveaux volumes. Dimanche le 19 décembre prochain, les membres de la Chambre visiteront chaque foyer de la ville pour solliciter l'encouragement qu'ils attendent de la population.

M. le Curé Cas-Eugène Parent, de la cathédrale, fournira plusieurs volumes et il croit pouvoir fournir \$50.00 à même les revenus de la dernière soirée organisée pour oeuvres paroissiales. Ce montant sera ajouté au montant déjà versé au Comité d'administration par la Chambre de Commerce des Jeunes.

Lundi dernier, une délégation de la Chambre de Commerce des Jeunes, rencontrait le Conseil de Ville pour appuyer une demande d'octroi faite antérieurement et ils ont reçu un accueil qui laisse prévoir une souscription généreuse de la part de la Ville.

(Communiqué).

cialistes de l'Heure dominicale, on n'a pas du tout l'impression d'assister à une réunion de savants perdus dans les hautes abstractions. On croit plutôt être admis dans l'intimité d'un presbytère où des prêtres, animés du plus authentique zèle pour le salut des âmes, cherchent et trouvent les meilleures réponses aux problèmes posés par les catholiques d'aujourd'hui.

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., docteur en philosophie et en théologie, qui a étudié la technique de la radiophonie catholique en Europe, aux Etats-Unis et en Amérique du Sud, dirige cette émission du dimanche soir à cinq heures, de même que les autres programmes de l'Heure dominicale (la causerie du samedi soir à huit heures et la Messe du premier dimanche du mois, de onze heures à midi).

Les personnalités qui ont pris part jusqu'ici à ces consultations sont le R. P. Ceslas Forest, doyen de la faculté de philosophie

A la mémoire de notre ancienne concitoyenne et collaboratrice.

MADELEINE, EX-REINE DES LETTRES AU CANADA FRANCAIS

(par Henri Dufresne, dans la « Patrie » du 7 novembre 1943)

MADELEINE est morte! Ces trois mois ont causé une profonde émotion dans les salles de rédaction il y avait une dizaine de jours. On avait bien oublié un peu celle qui fut véritablement la Reine des lettres au Canada français, mais qui vivait dans l'ombre depuis quelques années, immobilisée par la maladie. Ces trois mois « Madeleine est morte » ont rappelé soudain aux aînés du journalisme la figure souriante et les propos enjoués de la brillante femme de lettres dont les chroniques, ici même à la « Patrie », faisaient chaque semaine, il y a quelque quarante ans, la joie de milliers de lecteurs. Sa mort nous atteint donc d'une façon toute particulière.

On m'a demandé d'évoquer son souvenir dans ces pages mêmes de « La Patrie » où elle fut le meilleur d'elle-même. J'y vouerai tout de suite que je n'ai pas su souvent le plaisir de sa compagnie. Je l'ai vue sept ou huit fois à la rédaction où elle venait porter sa copie alors que je faisais mes débuts dans le journalisme il y a environ un quart de siècle. Déjà! Ma première rencontre avec cette femme charmante fut pour moi un moment gros d'émotion, car elle avait guidé mes premiers pas dans ce que je croyais alors être la littérature. J'avais envoyé de timides essais littéraires à son « Royaume des femmes » et elle les avait publiés. Imaginez-vous la joie que j'eus de voir « imprimé » dans un grand journal!

En sa qualité de directrice du « Royaume des femmes », elle entretenait une volumineuse correspondance avec ses lectrices et aussi ses lecteurs, car ils étaient également nombreux. Je lui écrivais assez souvent et, avec l'impatience propre au jeune âge, je brûlais de lire sa réponse le samedi suivant ou l'autre. Un jour que je lui avais envoyé un article sur la crainte irraisonnée de la mort, article qu'elle publia au long, elle me morigéna spirituellement, disant que j'avais vraiment des pensées un peu lugubres pour mon âge; que des images printanières convenaient mieux à un potache. Cette image de la mort qu'elle écartait alors, comme on éloigne un fâcheux, l'a pas effrayée pendant ses dernières années. Comme Michelle Le Normand le rappelait avec piété récemment, Madeleine a vu venir la mort avec sérénité. Dans sa tombe fraîchement creusée, elle me pardonnera certes de parler encore de ce sombre sujet, d'autant plus que mes années de printemps s'en sont depuis longtemps allées.

Cette longue digression sur le mode du « moi », qu'on voudrait bien me pardonner, explique pourquoi mon cœur battait à grands coups lorsque je rencontrai Madeleine pour la première fois. Je la trouvais telle que je l'imaginai: une belle intelligence, un cœur d'or. Elle daignait s'intéresser à mes humbles débuts de chroniqueur policier et ne cessait de m'interroger — chaque fois que je la voyais — sur ce monde étrange et insondable de la gendarmerie et de la correctionnelle. Elle aimait ainsi à causer avec les reporters en véritable camarade. J'ai gardé de ces conversations quelques uns des plus agréables souvenirs de ma carrière de journaliste.

Bien des années avant mes débuts à « La Patrie », Madeleine avait acquis une sorte de célébrité. Elle avait non pas une petite cour, mais une grande cour. Sorti de Minerve, elle donnait des conseils d'un jugement sûr et qui faisaient loi. La vie ne montrait alors envers cette femme si bien douée aussi généreuse qu'elle devait se montrer impitoyable plus tard. Elle aurait pu dire comme Job: « Vous m'avez tout donné et vous m'avez tout ôté ». Sa mort évoque une époque brillante. C'était le beau temps où l'on donnait sur le toit de « La Patrie », aménagé à la manière des roof-gardens, des séances littéraires. Madeleine y brillait dans tout son éclat. Les invités étaient placés à de petites tables. Entre un biscuit et une tasse de thé, on causait littérature, on récitait

(Montréal), le R. P. Emile Le-gault, directeur des Compagnons de Saint-Laurent, le R. P. Adrien Malo, O.F.M., M. Clément Morin, P.S.S., et M. Martinelli, P.S.S., du Grand Séminaire (Montréal), l'abbé Deniger, aumônier des étudiants (Montréal).

taient des poèmes.

J'étais trop jeune pour pénétrer dans ce sanctuaire à ciel ouvert des lettres, dominant le brouhaha de la vieille rue Sainte-Catherine, mais je me souviens de l'émotion qui m'étreignait lorsqu'une de mes bonnes tantes (Marie Jeanne) s'arrêtait un moment à la maison pour nous en dire quelques mots. Tous ces souvenirs sont un peu vagues, mais je me souviens du parfum discret de ses gants noirs qu'elle enlevait lentement en récitant à son tour les beaux vers qu'elle avait entendus. Pour moi, Madeleine était une lée qui embellissait tout ce qu'elle touchait. Elle l'est encore puisqu'elle embellit de jeunesse des années qui se font plus froides. Je viens à mon tour, humblement, m'agenouiller sur la tombe de celle qui guida mes premiers pas sur la route enchantée des lettres.

HENRI DUFRESNE.

Mlle Brochu de leour du Congrès des Clubs 4-H américains

Mlle Jacqueline Brochu, représentante des Clubs 4-H de la province de Québec au 22e Congrès national des Clubs 4-H américains tenu à Chicago, du 28 novembre au 1er décembre, était de passage à Québec, au commencement de la semaine, à son retour du congrès de Chicago. C'était la première fois dans l'histoire de ces Clubs que la province de Québec était représentée à ces assises.

Mlle Brochu fit le voyage avec la délégation du Maine, délégation dirigée par M. K.-C. Lovejoy, directeur des Clubs 4-H dans cet état. En route pour Chicago, la délégation du Maine visita Portland, Boston et New-York. La représentante du Québec fut très bien reçue chez nos voisins du Sud et prit une part active aux plus importantes manifestations du congrès. Elle fut présentée à quelque 100 délégués présents à Chicago et au cours d'une interview à la radio, elle résuma en quelques mots l'activité et l'organisation des Clubs de la province de Québec.

Rapportons que le montant nécessaire pour déléguer Mlle Brochu, présidente du Conseil régional des Clubs 4-H du Bas St-Laurent, au congrès de Chicago, avait été souscrit par deux industriels du Bas St-Laurent, M. Wilfrid Ouellet, de Rimouski, et M.

L.-P. St-Laurent, de Luceville. Mlle Brochu préparera un rapport sur ses impressions des assises de Chicago et tous les Clubs 4-H de la province en prendront connaissance.

Le comité du Timbre de Noël dépasse 60% de son objectif

(4e bulletin) A cause d'une absence de quelques jours et surtout à cause de la fête de l'Immacculée Conception, il nous a été difficilement préparé notre communiqué avant le jour ordinaire et c'est pourquoi nous sommes particulièrement heureux de vous signaler que en date de vendredi soir, le 3 décembre, la recette totale reçue à notre comité régional du Timbre de Noël s'élevait à plus de \$3000.00, soit plus de 60 p.c. de notre objectif de \$5000.00 et une avance de près de \$1400.00 sur notre recette de l'an dernier à pareille date.

Pour cette semaine, nous nous contenterons de vous faire connaître les noms de ceux qui ont souscrit \$3.00 et plus et la liste de ceux qui ont contribué \$2.00 sera publiée dans notre communiqué de la semaine prochaine.

Voici la liste de ceux qui nous ont fait parvenir leur souscription généreuse au cours de la dernière semaine.

M. J.-Arthur Desjardins, Matane, 25.00; Hammermill Paper Co., Matane, 10.00; Hôtel-Dieu de Gascons, 10.00; Anonyme, Mont-Joli, 10.00.

ONT SOUSCRIT \$5.00: Forin, Adélar, St Luc; Gendron, M. et Mme Jos., trailleur, Mont-Joli; Lepage, Philippe, Matane; Pelletier, Dr J.-M., Mont-Joli; Rioux, Rév. G.-H., St-Charles de Caplan; Russell, Mme Jack S., Cap-Chat.

ONT SOUSCRIT \$3.00: Nicolle, Georges-F., C.S., Matane; Pilon, J.-N., Matane; St-Pierre J.-A., Les Méchins; Verreault, Victor, Sayabec.

Le magnifique résultat que nous vous indiquons plus haut représente les contributions de 1600 personnes qui ont été généralement sur un total de 2100 lettres que nous avons reçues à date. Ceci veut donc dire que 23.3 p.c. des personnes à qui nous avons envoyé un appel ont souscrit 60 p.c. de notre objectif.

Si toutes les autres personnes qui n'ont pas encore répondu s'empressaient de le faire immédiatement, nous aurions tôt fait d'at-

PAINKILLER PAIN D'ARTICULES Crampes - Entorses - Frissons

teindre notre objectif et même de le dépasser, ce qui serait encore plus satisfaisant, car l'objectif que nous nous sommes fixé était vraiment un objectif minimum. Si nous pouvons le dépasser considérablement et atteindre même le montant de \$7000.00 nous pourrions faire davantage pour la lutte antituberculeuse dans notre région.

Si vous n'aimez pas recevoir une carte-mémoire, adressez-vous d'adresser votre contribution dans l'enveloppe brune que nous vous avons transmise à cette fin. (Communiqué).

VIENT DE PARAITRE COURRIER-SUD

par Antoine de Saint-Exupéry

Ce premier livre de Saint-Exupéry était épuisé depuis longtemps dans nos librairies. Les éditions de La Revue Moderne viennent de le rééditer. C'était le seul livre du célèbre écrivain français qu'on ne pouvait plus se procurer. Désormais l'oeuvre complète de Saint-Exupéry peut entrer dans toutes les bibliothèques.

Dire cela d'un écrivain serait banal. Mais Saint-Exupéry n'est pas un écrivain ordinaire. Il est le romancier moderne qui a su le mieux exprimer l'esprit de la jeunesse vivante, ce goût et cette discipline de l'action qui caractérise le jeune homme d'aujourd'hui. Son oeuvre, comme disait

On peut se procurer Courrier-Sud aux éditions de la Revue Moderne, 320, est. rue Notre-Dame, à Montréal, et dans toutes les librairies, au prix de \$1.25 (\$1.35 par la poste).

ENFIN, UN SOULAGEMENT À LA CONSTIPATION - LE ALL-BRAN KELLOGG

Les femmes aussi sont plus occupées que jamais. Il n'est plus temps d'employer les demi-moyens — comme combattre la constipation due au manque du « volume » approprié dans l'alimentation, avec des purgatifs violents qui ne soulagent que temporairement. ALL-BRAN corrige ce malaise... NATURELLEMENT!

AUX CULTIVATEURS L'industrie de la pulpe et du papier, classée par le gouvernement fédéral au nombre des industries essentielles, a absolument besoin de bûcherons cet hiver. Tous les cultivateurs qui peuvent s'absenter de leurs fermes sont priés de s'engager pour travailler en forêt cet hiver. Ils se rendront ainsi utiles à leur pays en guerre, tout en s'assurant un revenu additionnel. UNE DÉCLARATION DE M. GODBOUT (Extrait d'une déclaration faite récemment par le très honorable Adélar Godbout, premier ministre de la province de Québec.) "J'endosse de tout coeur l'appel pressant adressé aux cultivateurs de ma province de travailler à la coupe du bois de pulpe et à d'autres industries essentielles cet hiver. "A la demande de mon gouvernement, les autorités fédérales ont classé la coupe du bois de pulpe parmi les industries essentielles. Désormais, le cultivateur ou le fils de cultivateur, occupé à la coupe du bois de pulpe dans la forêt, ou à d'autres travaux essentiels indiqués par le Service sélectif national, et bénéficiant d'un ajournement de service militaire, continuera de jouir de ce privilège tout comme s'il était resté sur la ferme. Il devra, naturellement, retourner à la terre au printemps." PUBLIÉ DANS L'INTÉRÊT NATIONAL PAR L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DU CANADA

OPINIONS EN LIBERTE

Lettre d'Ottawa

OTTAWA. — Il est entendu que nous aurons des élections, tant au fédéral qu'au provincial. M. Adélard Godbout met en branle sa machine électorale, alors que les fédéraux essaient, par tous les moyens, de donner l'impression d'une grande activité, se fiant sans doute au vieux proverbe: tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir.

Que M. Mackenzie King et M. Adélard Godbout veuillent profiter de la première occasion favorable pour en appeler au peuple, la chose crève les yeux. Si telle n'était pas l'intention des chefs fédéraux, pourquoi cette reprise subite d'activité?

Coup sur coup M. Louis Saint-Laurent, ministre de la Justice, a prononcé trois discours. M. C.-D. Howe, ministre des Munitions, en a fait deux de suite. M. Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics, parle et s'organise, car il voudrait bien se faire réélire. M. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, ne garde pas le silence, lui non plus.

Et tous ces ministres, comme de raison, promettent mer et monde, avec les étoiles et la lune en plus. Seulement, soit qu'ils se contredisent les uns les autres, soit qu'ils se contredisent eux-mêmes, chacun en son particulier et pour son propre compte, par oubli, par distraction ou par légèreté, le résultat net de leurs déclarations publiques c'est que le gouvernement paraît en plus mauvaise posture que jamais.

Premier exemple

Le premier exemple qui vient à l'esprit est celui de M. Howe. Le ministre des Munitions est un enthousiaste. Il voit grand. Parce que durant la guerre il possède des pouvoirs quasi-illimités et que l'on met à sa disposition des sommes colossales (mais non inépuisables, celui qui paie impôt en sait quelque chose), il s'imagina qu'il pourra accomplir après la guerre ce qu'il a fait pendant le conflit.

Le 18 novembre 1943, parlant à Moncton, il a affirmé sans l'ombre d'un doute qu'il y aura du travail pour tout le monde après la guerre. « D'après les prévisions actuelles, a-t-il dit, il n'y a pas à craindre de chômage pour toutes les personnes qui veulent et qui peuvent travailler. » C'était clair et net.

Une semaine plus tard, parlant aux membres du Club de Réforme de Montréal, le 27 novembre, il s'est aperçu qu'il était allé trop loin à Moncton et il a apporté d'importants correctifs à ses déclarations antérieures.

« Je puis dire avec beaucoup d'assurance », a déclaré M. Howe à Montréal, « que, si nos usines n'emploient pas après la guerre autant de main-d'œuvre qu'actuellement, elles en emploieront cependant beaucoup plus qu'avant la guerre ».

Evidemment, M. Howe commence à perdre de sa belle assurance et de son solide optimisme. Si cela continue, il admettra franchement qu'il y aura du chômage après la guerre.

Notre bacon

Dans ses discours de Moncton et de Montréal, le ministre des Munitions a joué de malheur.

A Moncton il a soutenu que nos cadeaux à l'Angleterre et aux Nations Unies nous ouvriront après la guerre les marchés des pays que nous avons aidés pendant le conflit: « Nos prétendus cadeaux à nos Alliés, sous forme de don d'un milliard de dollars à l'Angleterre et d'un autre milliard de dollars d'aide mutuelle à des pays alliés, nous assureront un bon accueil sur ces marchés ».

Au Club de Réforme de Montréal il est encore allé plus loin dans le domaine des illusions. Il a parlé de la reconnaissance des Nations Unies que nous avons aidées depuis le début de la guerre.

« J'ai confiance », a-t-il dit, « que l'aide que le Canada apporte à ces pays durant la guerre paiera de riches dividendes sous forme de commerce après la guerre. Ces pays se rappelleront longtemps que le Canada est venu à leur aide alors qu'ils avaient tant besoin de secours. C'est ce qui me permet d'affirmer que l'aide mutuelle est un placement solide que le Canada fait sur les futurs marchés de l'étranger. »

Or, quelques jours à peine plus tard, M. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, annonçait à Regina que le gouvernement d'Ottawa n'encourageait plus les agriculteurs canadiens à élever autant de porcs qu'auparavant. C'est que l'Angleterre se propose d'acheter, après la guerre, son bacon du Danemark, alors que depuis trois ans le Canada lui fournit le bacon dont elle a besoin, soit sous forme de don, soit

sous forme d'aide mutuelle.

M. Howe aurait bien mauvaise grâce de revenir sur l'idée que les nations que nous aidons nous voueront une reconnaissance durable et nous ouvriront leurs marchés. Les affaires sont les affaires. Un peuple marchand comme le peuple anglais ne mêle pas la reconnaissance aux affaires. Le Canada devra l'apprendre une fois pour toutes.

La Constitution

Un autre ministre, le ministre de la Justice, a parlé de la Constitution. M. Louis Saint-Laurent s'est multiplié dernièrement. Il était partout à la fois, mais la plupart du temps avec des libéraux étroitement partisans, comme il convient, sans doute, à un homme qui a accepté le portefeuille de M. Ernest Lapointe par esprit de devoir et non par esprit de parti. La vérité, c'est que M. Saint-Laurent est devenu en bien peu de temps un homme de parti.

L'autre jour donc, il a parlé de la Constitution. Il a blâmé, avec raison, la C.C.F. de vouloir la chambarder. Mais où il a eu tort, ça été de faire croire à ses auditeurs que le gouvernement King respectait la Constitution.

Lorsque le gouvernement libéral a amendé la Constitution, malgré l'opposition unanime de tous les chefs politiques de la province de Québec, qui a faussé le jeu de nos privilèges et méprisé nos droits? Qui a porté, selon le mot exact d'un journal de Toronto, le Saturday Night, ce dur coup au prestige et à l'influence de notre province? Qui a permis que des provinces conservent, au Parlement fédéral, un plus grand nombre de députés que celui auquel leur chiffre de population leur donne droit?

Qui? Mais le gouvernement King, dont M. Louis Saint-Laurent est le ministre de la Justice.

Qui? Mais M. Louis Saint-Laurent lui-même, puisque c'est lui qui a présenté la résolution à la Chambre et l'a exposée dans un discours qui manquait de logique et ébréchant la justice.

Et c'est M. Louis Saint-Laurent qui prétend aujourd'hui que le gouvernement respecte et respectera la Constitution?

M. P.-J.-A. Gardin

En face d'une C.C.F. qui monte à l'horizon et étend la menace d'une politique socialiste, d'un gouvernement King et de tous ses excès, d'un parti progressiste-conservateur qui reste fidèle à ses traditions impérialistes, il est bon de garder son sang-froid et de compléter principalement sur soi-même, sur ses efforts personnels, sur son travail, pour améliorer une situation qui ne peut qu'empirer comme conséquence de la politique actuelle.

M. P.-J.-A. Gardin, ancien ministre des Travaux publics et ancien ministre des Transports, qui a quitté le gouvernement King sur la question de la conscription, a rappelé l'autre jour d'opportunes vérités.

« J'aime mieux », a-t-il dit, « rencontrer des jeunes qui réfléchissent, comparent et agissent, que ceux qui rêvent, se lamentent et dorment. Je préfère ceux qui luttent, travaillent, agissent, comparent et jugent, à ceux qui rêvent, s'amuse et ne font rien. »

« Il faut durcir le caractère de l'individu. Ce qui compte avant tout c'est la force de caractère, la volonté d'être quelque chose, d'être quelqu'un, d'aller jusqu'au bout de la tâche assignée. »

« Des hommes de caractère, voilà ce dont on a besoin, ce dont on aura besoin demain votre province et votre pays. »

Voilà encore ce qui nous sauvera le plus sûrement, nous permettra de traverser la crise prochaine le plus facilement et nous incitera à surmonter les obstacles de l'avenir. Cela vaut mieux que les promesses et les contradictions de ministres qui ne savent quoi dire pour réchauffer l'enthousiasme de leurs partisans découragés et pour reconquérir l'opinion publique, dont ils se sont aliéné les faveurs par leurs excès de toutes sortes.

Mise en garde de Churchill

Londres, (P.C.) — M. James Fleming, publiciste du Columbia Broadcasting System, mande du Caire que M. Winston Churchill, premier ministre de Grande-Bretagne, a déclaré au quatrième régiment des hussards de la Reine: « La guerre va bien, mais nous ne devons pas sous-estimer la ténacité de l'ennemi, qui combat avec sa coutumière habileté de vétérans. Comme de raison, il aura des difficultés, alors il sera tenace jusqu'au bout. Mais l'espérance qu'en 1944 nous le tiendrons enfin à merci ».

La Victoire de la paix

Dans tous les pays, économistes et politiques se préoccupent plus que jamais des conséquences futures de la guerre.

La Croix-Rouge canadienne ne reste pas indifférente à cette angoisse universelle. Absorbée par ses innombrables tâches de guerre, elle n'en élabore pas moins des projets pour l'après-guerre. Comme les problèmes ne seront pas les mêmes dans toutes les régions, nous du Québec nous devons chercher à la résoudre selon une formule québécoise. Ne répétons pas l'erreur de 1919. A présent l'autre guerre mondiale, on démembra presque toutes les sections de la Croix-Rouge dans notre province. En fait il ne resta que le bureau central, à Montréal, et quelques comités épars. C'est dès maintenant que nous devons assurer la permanence de nos branches principales et les préparer à leurs tâches de l'après-guerre.

Nous espérons conserver au moins une section par comté, afin que nos collaborateurs et collaboratrices bénévoles utilisent leur expérience de travail d'équipe et des oeuvres sociales pour la reconstruction nécessaire suivant les besoins locaux et les oeuvres les plus urgentes.

La Croix-Rouge remplira ainsi, en temps de paix, la mission à laquelle de nombreuses années l'ont si admirablement préparée. Le grand problème sera évidemment la réadaptation des militaires à la vie civile. Il faut bien penser qu'un grand nombre de jeunes gens qui, portent aujourd'hui l'uniforme n'ont jamais eu d'emploi, s'étant engagés dès leur sortie du collège ou de l'université. Les replacer dans la vie normale exigera beaucoup de tact, de patience, d'habileté.

Il y aura encore les milliers de personnes qui travaillent dans les industries de guerre et que les industries de paix, l'agriculture et les métiers devront absorber peu à peu.

Tous ces problèmes inquiètent déjà les gouvernements. Mais la Croix-Rouge doit dès maintenant préparer la voie d'un ordre d'autant plus difficile à instaurer que la guerre aura déplacé un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes.

Notre Société a l'impression de

voir de penser surtout à la jeunesse, puisque c'est elle qui court aujourd'hui à la défense de nos libertés, et c'est elle qui assumera la plus grande partie des dettes de guerre. Nous devons lui faire large place dans nos préoccupations.

L'aide aux blessés de guerre, voilà encore un article très important de notre programme d'après-guerre. Ces combattants auront le droit de réclamer assistance non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour leur famille.

Mais comment la Croix-Rouge sera-t-elle en mesure de jouer son rôle dans la société future si on démolit ses cadres une fois la paix venue? Ce sont surtout les hommes qui, dans notre société, travailleront à l'instauration d'un monde équilibré. Chacun dans son comté ou dans sa région aidera à ces jeunes gens qui ont tout quitté pour courir au-devant de l'ennemi.

Il y a des sections de la Croix-Rouge dans toutes les régions de notre province. Voilà donc établi tout un réseau de cercles préparés aux oeuvres de guerre et qui peuvent en un rien de temps devenir de véritables foyers de reconstruction sociale dans la paix. A nous tous, appartient de maintenir en activité la plupart de ces équipes bien entraînées.

Mesdames et messieurs, la Croix-Rouge vous est reconnaissante de l'aide morale et matérielle que vous avez apportée à ses oeuvres. Grâce à vous, nos soldats, nos marins et nos aviateurs reçoivent le confort dont ils ont besoin dans les camps et au moment du combat.

Lorsque luira enfin le soleil de la paix, pourriez-vous oublier tous ceux-là qui ont tant souffert pour que le Canada reste un pays libre? La Croix-Rouge vous aidera à les aider pourvu que vous receviez dès maintenant l'entraînement requis pour les tâches humanitaires qui vous attendent. C'est ainsi que se perpétuera votre action bienfaisante et patriotique. La Croix-Rouge fait sa part pour gagner la guerre; elle fera également sa part pour gagner la paix.

(Communiqué).

LA PREMIERE ASSEMBLEE PUBLIQUE DU C. C. F. A QUEBEC

Québec. — Des orateurs de la Commonwealth Cooperative Federation ont tenu une assemblée en la salle Loyale le 28 novembre dernier. C'était le premier contact officiel du parti à Québec. M. David Lewis, secrétaire national du parti, a déclaré qu'avec cette assemblée, la chaîne cécédiste, qui s'étend à travers tout le Canada, est maintenant complétée. « Le dernier anneau est joint », dit-il.

M. Frank R. Scott, président national du parti, et M. Guy-M. Desaulniers, avocat du Congrès Canadien du Travail, ont également adressé la parole. Les autres orateurs furent MM. Jacques Casgrain, avocat, organisateur provincial du parti; Ubald Désilets, avocat, président du Club cécédiste de Québec; F.-X. Perron, organisateur des ouvriers internationaux de la fourrure, Jean-Marie Bédard, rédacteur des « Nouvelles Ouvrières », et Philippe Vaillancourt qui agissait comme maître de cérémonie.

Les orateurs ont exposé le programme cécédiste, s'attachant à démontrer que le socialisme prêché par leur parti n'est pas celui que l'Eglise condamne. M. Jacques Casgrain a affirmé à cet égard que la doctrine cécédiste n'implique pas la lutte des classes, ni l'abolition du droit de propriété et la négation de la personnalité humaine. MM. Casgrain, Scott et Lewis ont fait allusion au récent discours de M. Harold Winch, leader du parti dans la Colombie canadienne, qui a provoqué une violente polémique. Ils ont affirmé que ses paroles furent déformées et que M. Winch n'a pas du tout les tendances révolutionnaires qu'on lui reproche.

« Vous réalisez certainement qu'un parti politique n'est pas une religion », a déclaré le professeur Frank R. Scott en exposant la doctrine cécédiste. « Il a une doctrine politique, économique et sociale, mais il n'entre pas dans le cercle théologique et spirituel qui est le domaine de l'Eglise. Chaque membre du C.C.F. est libre de pratiquer la religion de son choix. Seulement ainsi pouvons-nous avoir un parti vraiment démocratique. Mais nous sommes fiers du fait que tant de personnalités religieuses nous apportent leur concours ».

Le professeur Scott déclare que le parti C.C.F. vise d'abord au bien-être humain par le développement social et économique. Un haut standard de vie n'est pas cependant le but suprême de la vie. La vie exige un sens des valeurs, le respect de la conscience des hommes et de leurs personnalités. Les choses matérielles seules, dit-il, ne peuvent opérer une culture. Je n'ai pas besoin de rappeler ce fait aux Canadiens français. Mais quand la société est remplie d'insécurité et de besoins physiques, quand les vies humaines sont entravées par la pauvreté et le chômage, alors même, la culture languit et les luttes de classes minent notre bonheur domestique. Le C.C.F. insiste sur le besoin d'une amélioration économique non parce qu'il a une philosophie matérialiste de la vie, mais parce qu'il veut jeter les bases d'une économie solide et juste, de laquelle nous pourrions atteindre les choses plus élevées qui nous importent plus que la vie elle-même ».

« Nous bâtissons notre mouvement politique jusqu'à ce que, par des moyens constitutionnels et légitimes, nous soyons investis des pouvoirs d'administrer le gouvernement du pays. Nos méthodes sont en tout temps démocratiques. Avec le pouvoir de faire les lois entre nos mains, nous mettrons à exécution le programme sur lequel nous aurons été élus. Nous prendrons soin de toutes les réclamations légitimes des propriétaires dans le procédé de nationalisation. Nous paierons des compensations pour les placements réels dans les industries que nous prendrons pour opérer. Ne vous laissez pas égarer par des histoires de confiscations de vos petits placements, ou des placements de vos communautés religieuses ou de vos institutions d'enseignement. Nous verrons à ce qu'aucun groupe ni aucune classe ne soient appauvris par nos actions. Ce que nous détruirons une fois pour toute, c'est le contrôle que possède actuellement un petit groupe de financiers sur nos ressources naturelles, et dont ils se servent exclusivement à leur profit. Nous établirons le principe que les grandes industries et les monopoles dont nous dépendons tous pour notre subsistance, et qui exercent des pouvoirs de domination sur les autres, soient la propriété du public et servent au bien-être du public. »

M. David Lewis, secrétaire national du parti, dit que « le spectre du C. C. F. hante les monopoles ».

au Canada. Les gros intérêts sont aux abois, dit-il. M. Lewis dit que si le parti cécédiste prend le pouvoir il n'y aura plus seulement le pauvre homme qui vole un morceau de pain parce qu'il a faim, qui sera puni, mais aussi, et sévèrement, « la riche corporation qui vole le pain de tous par rapacité ».

« Le parti C.C.F. veut, dès qu'il sera au pouvoir, détruire la puissance des monopoles et les exploiter au bénéfice du peuple canadien. Depuis le début de la Confédération, la vie politique au Canada a été entachée de malhonnêteté. Les vieux partis, estimés encore M. Lewis, ont toujours parlé d'une façon dans les huit autres provinces du Canada et différemment dans Québec. Le C.C.F. refuse de suivre cet exemple; il est déterminé à faire disparaître la duplicité. Notre programme et nos principes sont les mêmes dans chacune des provinces du Dominion. Dans Québec, comme ailleurs, nous réclameons l'étatisation des ressources naturelles et des monopoles industriels et financiers; le plein développement des coopératives, tant de consommation que de production, l'expansion complète des coopératives de crédit. »

Malgré que nous ne comptons que 48 heures à peine d'existence à Québec, dit M. Jacques Casgrain, organisateur cécédiste dans la province, l'assemblée de cet après-midi me donne l'assurance que nous sommes nés viables. M. Casgrain dit que les chefs cécédistes, en plus d'adresser la parole aux auditeurs, écrivent des livres où ils exposent leurs principes. « Dans nos rangs », dit-il, « ce ne sont pas les écus qui pèsent, c'est la pensée humaine qui prévaut, c'est la valeur intellectuelle qui prime. » M. Casgrain a exposé la position du parti C.C.F. au point de vue catholique. Le parti C.C.F., dit-il, « et d'ailleurs la lettre des évêques à ce sujet est très explicite, n'est pas un mouvement socialiste au sens de Quadagesimo Anno ».

Trois éléments principaux constituent le socialisme condamné par l'Eglise, explique M. Casgrain: la lutte des classes, l'abolition du droit de propriété et la négation de la personnalité humaine. L'orateur s'applique ensuite à démontrer que le parti C.C.F. réprouve ces trois éléments.

Parlant de M. Winch, M. Casgrain déclare que ses paroles ont été dénaturées par les journaux et qu'il est un homme tout différent de ce qu'on l'a dit. M. Winch est un garçon paisible, dit-il. Il viendra à Québec et vous pouvez croire qu'il n'y aura pas de danger que nos églises soient incendiées et que nos presbytères soient renversés.

Me Ubald Désilets a dit que jusqu'ici le parti C.C.F. était considéré comme un épouvantail. « Nous étions ou vomis de Moscou », dit-il, « ou vomis de l'enfer. Tout cela est faux. Nous voulons pour toutes les personnes humaines le respect qui leur est dû ». Ce que nous voulons, c'est le concours de toutes les classes pour les affranchir de la propriété. Nous voulons socialiser la propriété. Nous n'en voulons à aucune classe, c'est à la concentration elle-même que nous nous attaquons. »

M. F.-X. Perron, organisateur des Ouvriers internationaux de la Fourrure, dit qu'il n'assiste pas à l'assemblée pour faire de la politique. M. Perron fait appel à ses camarades ouvriers « en leur affirmant que le C.C.F. fait sur le plan national la lutte que chaque union ouvrière livre dans son domaine. »

M. Jean-Marie Bédard a pressé les membres de l'assemblée de souscrire à l'organisation cécédiste qui s'emploie à affranchir le peuple de l'esclavage dans lequel il gémait. Des jeunes gens sont ensuite passés dans la foule pour solliciter des souscriptions. Cette collecte a rapporté trente-six piastres.

M. Guy Desaulniers, avocat, dit que le mouvement ouvrier est devenu une force. Si on s'occupe d'orienter ses efforts, dit-il, le temps où l'on aura pu exploiter les travailleurs aura vécu.

DETTE DE JEU DEVANT LA COUR

Une partie de "chien rouge" et un billet de \$100.00 font l'objet d'un procès. — Jugement des plus intéressants.

(Notes du «Canada»)

Montréal. — Le jeu de cartes appelé « chien rouge » et qui fait à l'occasion voir des « bleus » aux joueurs, a fait le sujet d'un très intéressant jugement rendu hier après-midi, par l'honorable juge Joseph Archambault, de la Cour supérieure.

La partie aurait eu lieu en mars 1943. L'un des joueurs M. Antonio Guérin, instituteur de la métropole, demandeur, devant le tribunal, réclamait \$101.17 représentant le montant d'un billet promissoire signé une semaine après la « brasse » le 1er mai par le défendeur M. Guy-P. Bourgoing, aussi de Montréal. Lors du procès le défendeur plaide que cette dette, étant une dette de jeu, était illégale, parce que le billet avait été donné pendant la partie alors que lui, Bourgoing, n'avait pas suffisamment d'argent pour couvrir la perte qu'il venait de faire sur le tapis vert.

La Cour, après avoir récapitulé la preuve, souligne: « Le prêteur de fonds utilisés pour jouer peut instituer avec succès l'action en remboursement s'il est étranger à l'opération du jeu, non intéressé dans la partie, et ignore la destination des fonds qui lui ont été empruntés, car, la loi ne prohibant pas le jeu, puisque les sommes perdues et payées ne sont pas sujettes à répétition, suivant l'article 1927, du Code civil, ce prêt n'est pas illicite. »

« Si, cependant, le prêteur qui participe au jeu, qui y est intéressé pécuniairement, avance des deniers au joueur pour le mettre à même de commencer la partie, ou de poursuivre la partie engagée, le prêt a alors une cause illicite, prohibée par l'article 1927 et n'est pas recouvrable. Il n'existe aucun doute à ce sujet ni en France, ni dans la province de Québec. Cette opinion est basée sur Janoly, « Du jeu et du pari », pages 64 et suivantes; Troplong, du « Dépôt sequestre et contrats aléatoires », n° 68, page 263; et les juristes éminents Beaudry-Lacantinière, Pont, Demolombe, Sirey et Migneault. Ce dernier dit ceci: »

« Les avances faites avant ou pendant une partie de jeu par un joueur ou l'autre, pour lui permettre de commencer ou de continuer le jeu, constitue une dette de jeu privée d'action civile. »

« Le tribunal est donc d'opinion que le défendeur a prouvé que la somme de \$55, comprise dans le

billet qui fait la base de la réclamation, a été prêtée au défendeur pour une considération illicite. Le défendeur, cependant, n'a pas fait la preuve de la considération illicite pour la différence entre cette somme de \$55 et le montant du billet. En conséquence, l'action doit être maintenue pour la somme de \$45, plus \$0.79 d'intérêt, avec les dépens d'une action de \$45 en Cour de circuit. »

Me René Duranleau représentait le demandeur Guérin. (C. S. 220, 851).

Disette de pneus pendant 18 mois

TORONTO, (P.C.) — Au 17e congrès annuel de l'Automotive Transport of Ontario, M. R.-C. Berkshaw, président de la Polymer Corporation, a déclaré que durant les prochains 18 mois au moins il y aura « disette de pneus pour les automobiles canadiennes ».

M. Berkshaw a cependant ajouté que le nombre de pneus disponibles augmentera graduellement au cours de ces 18 mois, grâce à la production du caoutchouc synthétique.

« Quant à la qualité de ce nouveau produit, déclare le directeur de la production, il nous est difficile d'établir encore définitivement. Mais il est un fait certain c'est que l'industrie du caoutchouc naturel et l'industrie du caoutchouc synthétique se feront concurrence. »

« Il faudra qu'au cours des deux prochaines années le public automobiliste comprenne que l'économie du caoutchouc s'impose plus que jamais. »

PROTÉGEZ VOS YEUX

Employez des **Ampoules EDISON MAZDA**

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

Sweet Caporal

Cigarettes **SWEET CAPORAL**

« La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé »

Un Meilleur Gruau avec la Farine d'Avoine OGILVIE

Il suffit d'y goûter une fois pour se convaincre que la Farine d'Avoine Ogilvie a une saveur distincte — et que votre gruaux ne renferme pas d'écaillés d'avoine.



The **OGILVIE FLOUR MILLS** COMPANY LIMITED

Religieux rapatriés sur le "Gripsholm"

Voici la liste des religieuses et des religieux canadiens, rapatriés à l'occasion d'un échange d'inté-

riétés entre le Japon et les Alliés, arrivés à New-York au début de décembre à bord du paquebot suédois « Gripsholm ».

Blain Louise-Agnès (Sœur Marie-Louise-Agnès); mère: Mme Philéas Blain; Ste-Julie de Verchères, P.Q. — Parker, Elizabeth Helen (Sœur Marie-Ignatia); mère: Mme Walter Parker; Victoria, C.C. — Turenne, Alma (Sœur Marie-de-Bethlehem); sœur: Mme L. M. Sawyer; 28, rue Holten, Danvers, Mass. — Valois, Edmée (Sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception); sœur: Mme P. B. Genin; 51, Jean-Talon est, Montréal, P.Q.

champ; St-Marc-des-Carières, Portneuf, P. Q. — Blanchard, Mathilde (Sr Maria Céline); sœur: Mme Laurence Young; St-Ludger, Boite postale 40, Rivière-du-Loup, P.Q. — Congrégation des Ursulines de Québec.

Bossé, Juliette (Sœur Marie de la Nativité); frère: M. Henri Bossé; 249, rue Fraser, Québec, P. Q. — Girard, Hedwige (Sœur de Sainte-Madeleine); frère: M. Théodule Girard; Saint-Irénée, Charlevoix, P.Q. — Religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie

Belzile, Marie-Blanche (Mère M. de St-Philéas); — Hamel, Marie-Louise (Mère M. de St-Charles Borromée); — Joyal, Rachel (Mère M. Edista); — Poitras, Philomène (Mère M. Berthe de Jésus); — St-Germain, Simone (Mère M. Burienne); — Trudel, Ludivine (Sr M. Angéline de Jésus) — Turgeon, Marie-Blanche-Alberta (Sr M. de Ste-Marthe); — Valdai, Marie-Rose (Sœur M. Zénobie); Sœurs de Saint-Paul-de-Chartres

Poitras, Laurette (Sœur Marie-Ange); père: M. Alphonse Poitras; Ste-Anne-des-Monts, Gaspé-Nord, P. Q.

Pères Franciscains Bonin, Rev. Marien-Jean-Baptiste; frère: M. Arthur Bonin; 8597, rue St-Denis, Montréal, P. Q. — Casgrain, Rev. Ernest (Oliver); mère: Mme A.H. Casgrain, 1312, rue Delorme, Montréal, P.Q. — Lévesque, Rev. Gabriel-Marie (Charles Eugène); Ref: M. Nap. Lévesque; Notre-Dame du Portage, Cte Temiscouata, P.Q. — Tétreault, Rev. Emilien (Adrien); sœur: Mme Lucien Hamel; Rougemont, Rouville, P.Q. — Pères Dominicains

Cloutier, Rev. Réginald; père: M. Auguste Cloutier; St-Robert, Richelieu, P.Q. — Côté, Rev. Marc (Joseph); père: M. Albert Côté, Saint-Zéphirin, Yamaska, P. Q. — Couture, Rev. Barthelemy (Gabriel); frère: R. P. Paul-Dominique Couture, O.P., 329, Grande-Allée, Québec, P.Q.

L'Europe sera fermée aux produits canadiens après la guerre

OTTAWA, (BUP) — L. B. Pearson, conseiller de l'ambassade du Canada à Washington et récemment délégué canadien à la conférence de l'Office de secours et de réhabilitation des Nations unies, a laissé entendre que le Dominion ne doit pas compter sur l'Europe pour écouler ses vivres après la guerre.

Il a précisé que le Canada ne pourra écouler sur les marchés européens une grande quantité de ses denrées que pendant une brève période après les hostilités.

Il est revenu de la conférence d'Atlantic-City avec des renseignements qui démontrent que l'Europe, à l'heure actuelle produit plus de vivres qu'avant la guerre, bien que ces vivres alimentent principalement l'Allemagne.

Il a fait remarquer que si l'Allemagne s'effondre soudainement sans donner aux Nazis la chance de raser les pays occupés en les évacuant, comme ils ont fait en Russie, la machine agricole d'Europe sera en mesure de produire immédiatement de grandes quantités de nourriture.

Les carnets de coupons de crédit

Ottawa. — M. A.-O. Heather, directeur du crédit aux consommateurs annonce aujourd'hui que la Commission des Prix et du Commerce a approuvé l'usage des carnets de coupons par les marchands-détaillants qui font crédit. La Commission avait défendu l'usage de ces carnets en octobre 1941. Tous les marchands qui font crédit peuvent utiliser ces carnets pourvu qu'ils se plient à certaines conditions, acceptées par écrit entre le vendeur et l'acheteur.

Val d'Espoir

L'Ecole d'Agriculture vient d'ouvrir ses portes pour une nouvelle année scolaire avec 57 élèves d'inscrits. Cette école, qui compte six années d'existence s'est donné un nouveau conseil: M. Gérard Labrie, président, M. Armand Savoie, vice-président, M. Antoine Lapierre, secrétaire et M. Yvon Allard, trésorier.

Matane

Soldat acquitté. — Un soldat condamné à Matane, a comparu, ces jours-ci en cour martiale sous l'accusation d'avoir, en conduisant un « Jeep », fait une fautive manoeuvre et capoté, endommageant le véhicule pour un montant de \$475.00. Après l'audition des témoins, et délibérations des juges, l'accusé a été acquitté.

Barbarie d'un fils envers sa mère

North Bergen, N.-J. — (P.A.) — Charles Malootian, 51 ans, a été mis en liberté provisoire lundi après avoir été mis en accusation à l'effet qu'il aurait refusé de faire vivre sa vieille mère de 80 ans, aveugle et muette, Mme Mary Malootian. Le chef de police Joseph Steinel a déclaré en Cour qu'il avait trouvé Mme Malootian enfermée à clé dans la cave de la demeure de son fils. Steinel et deux officiers de police ont trouvé la femme dans un endroit sans lit et sans fenêtre. Elle avait à ses côtés un croûton de mauvais pain noir.

Peu d'auditeurs de discours à la radio

UNE PREUVE DU « WINDSOR STAR »

Windsor, Ont., (P.C.) — Le « Windsor Star » dit que, sur 120 personnes interrogées, une seulement a entendu au complet le discours que le premier ministre Mackenzie King a prononcé à la radio, samedi soir, sur la lutte contre l'inflation. Deux personnes ont dit avoir entendu des parties seulement du discours, tandis que les 118 autres ont dit n'avoir rien entendu. Le journal dit que cette enquête a été conduite pour déterminer l'efficacité de la radio pendant les fins de semaine comme moyen de publicité pour le gouvernement.

VOUS QUI SOUFFREZ DE SINUSITE Voici Un Soulagement Rapide!

Quelques gouttes seulement soulagent l'enflure — facilitent la respiration — apportent le bien-être. C'est merveilleux comme le Va-tro-nol dissipe la congestion des voies nasales — donne aux sinus la possibilité de se vider. Ces excellents résultats sont dus à ce que le Va-tro-nol est une médication particulière, qui agit au siège même du mal — pour soulager la congestion douloureuse, et faciliter la respiration. Faites-en l'essai — VICKS Mettez-en quelques gouttes dans chaque narine. VA-TRO-NOL

Relâchement des restrictions sur la bijouterie

Ottawa. — Un choix plus étendu d'argenterie et de bijouterie deviendra disponible au public grâce à l'adoucissement des restrictions s'appliquant à leur fabrication, annonce M. Herman H. Levy, administrateur de la bijouterie.

"La guerre, mère de la culture"

Dans une brochure publiée en 1934 par le Ministère de la Guerre japonais, on peut lire le passage suivant: « La guerre est la mère de la création et de la culture. La rivalité pour la suprématie représente pour l'Etat ce que la lutte contre l'adversité représente pour l'individu. C'est, dans un cas comme dans l'autre, un dynamisme qui accélère la naissance et le développement de la vie et de la création culturelle. » (« Contemporary China », 12 janvier 1942).

Radio-Canada refuse un discours de Braeken

Ottawa. — (P.C.) — Le bureau-chef du parti progressiste-conservateur a déclaré, mercredi, que Radio-Canada avait « refusé » l'usage de son réseau pour la radiodiffusion d'un discours de M. John Braeken, de Hamilton, vendredi dernier, à l'occasion de l'anniversaire de son élection à la tête du parti. Radio-Canada a répondu qu'il ne s'agissait « pas d'un cas de censure, mais d'acceptation de la matière à radiodiffuser en conformité avec la politique établie de Radio-Canada ».

Le théâtre de chez nous

Heure: 8 heures 30 à 9 heures. Poste: C. J. B. R.

A l'affiche, mercredi prochain, 15 décembre à 8 h. 30, une comédie pleine d'humour et de fantaisie et dont le titre est tout un programme: « Veux-tu un renard? » Des critiques de premier plan donneront la réplique à Jacques Auger.

LE TRAVAIL DE GUERRE EXIGE CET élément de vitalité. NULLE AUTRE CÉRÉALE NATURELLE N'EN POSSEDE AUTANT. Considérant la rareté de la viande aujourd'hui, les femmes vertueuses sont heureuses de savoir qu'un déjeuner de Quaker Oats donne aux membres de la famille qui travaillent fort une source abondante de l'élément principal de la viande... la protéine. Nulle autre céréale assure de même une telle quantité de ce facteur essentiel à l'énergie et à la croissance. La farine d'avoine est plus riche que toute autre céréale naturelle en vitamine B, requise pour des nerfs sains et pour l'énergie. Rein d'étonnant que des familles de plus en plus nombreuses disent que la délicieuse douceur de grain Quaker Oats chaud s'imposent dans l'alimentation en temps de guerre. The Quaker Oats Company of Canada Limited. QUAKER OATS

SUGGESTIONS pour Cadeaux. CHEMISES: Chemises Ascot, teintes assorties, \$1.95; Chemises spéciales pour le skieur, \$2.25. B A S: Bas de crêpe entièrement façonné, marque Allen, 85c.; Bas de chiffon Allen, \$1.00. PANTOUFLES: Pantoufle en cuir avec talon, \$2.15; Pantoufles en feutre rouge, lacées, pointures 0 à 5, 75c. CHAPEAU LANZA, \$2.25. GANTS: Gants bruns pour enfants, Pointures 3 à 7, \$1.15. BRETelles: Bretelles pour hommes, \$1.00. BOITES DE FANTAISIE: Boîtes de fantaisie contenant: Cravate et mouchoir pour garçons, 40c.; Cravate pour garçons, 29c.; Boucle et mouchoir pour garçons, 29c. CRAVATE: Une cravate Tulipe fait toujours plaisir. Prix 50c., 65c. et \$1.00. DONNEZ DES CADEAUX PRATIQUES CETTE ANNEE. GANTS: Gants bruns doublés en laine pour hommes, \$2.25; Gants bruns doublés en lapin, \$5.00. PANTOUFLE rouge et bleu, avec semelle de cuir, \$3.85. POUR BEBE: Bottines beiges, semelles molles, pointures 0 à 3, 85c.; Pantoufles indiennes "Raven Wing", Couleurs: gris, rouge vin, brun, \$2.95. FOULARDS: Foulards de soie pour hommes, \$1.00 et \$1.50. CHAUSSETTES: Bonnes chaussettes chaudes, Pointures 10 à 12, Prix 75c. et \$1.00.

POUR FAIRE DE meilleures CIGARETTES, employez WINDSOR. TABAC À CIGARETTES. "Le tabac qui plaît davantage". WINDSOR

Société d'une Messe

Evêché de Rimouski le 3 décembre 1943. M. l'abbé Onésime Piette, curé de Saint-Georges, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 1er décembre 1943, était membre de la Société d'une Messe.

Saint-Eloi

Décès de M. Dominique Malenfant. — Dimanche le 28 novembre, après quelques semaines de maladie, décédait à l'âge de 65 ans M. Dominique Malenfant, époux de Dame Alphonsine Lévesque. Le service fut chanté mardi, le 30 nov., en l'église de St-Eloi. Le défunt laisse, outre son épouse, deux fils, M. Antonio Malenfant, de St-Clement et M. Benoit Malenfant, de St-Eloi, et deux filles Mme Philippe Morneau (rène Malenfant), de Notre-Dame du Lac, et Mlle Marie-Jeanne Malenfant, de Montréal. Il laisse aussi deux sœurs, la Révérende sœur St-Clet, des Srs de la Charité de Québec, et Mme Ve Alexis Pettigrew (Marie-Louise Malenfant), de Montréal.

Décès de M. Onésime Labrie. — Dimanche le 28 nov. est décédé M. Onésime Labrie, époux d'Alphonsine Lapointe, à l'âge de 84 ans. Le défunt était un des pionniers de la paroisse St-Eloi. Outre son épouse, il laisse ses fils MM. Ludger Labrie, de Rimouski, Alexandre, d'Edmundston, et Raymond, de St-Eloi; ses filles Mlle Marie-Jeanne Labrie, de St-Eloi, Mlle Pamela et Corinne Labrie, du magasin Labrie, Enr., Rimouski, Mme Isidore Ouellet (Eveline), de St-Clement, Mme Philippe Godbout (Méria Labrie), de St-Eloi, Mme Jean-Charles Thibault (Adrienne Labrie), de St-Eloi. Le service fut chanté en l'église de St-Eloi, par M. l'abbé Frs Lavoie, curé de la paroisse, et les dernières prières au cimetière furent dites par M. l'abbé Robert Godbout, vicaire à St-Fabien, parent du défunt. Un grand nombre de paroissiens assistaient aux funérailles de même qu'une foule de parents et d'amis venus des paroisses environnantes. Nos sincères sympathies aux familles éprouvées.

Saint-Bernard

Mort subite. — Mme André Mickel, de la colonie de St-Bernard des Lacs, est décédée subitement jeudi à la suite d'une attaque de paralysie. Son époux, qui était à son travail à Metis Beach, fut mandé en hâte mais elle avait expiré quand il arriva. Elle laisse aussi six enfants.

Matane

Décès. — Le 2 décembre, est décédé, à l'hôpital du St-Rédempteur de Matane, à l'âge de 42 ans, M. Arthur Lavoie, employé de la Commission des Liqueurs de Matane. Il laisse dans le deuil, son épouse; Madeleine Lévesque; deux fils: Gaétan et Ghislain; son père, M. François Lavoie, de Mont-Joli; quatre frères: MM. Herménégilde, Joseph, Jean-Baptiste Lavoie, de Mont-Joli, et Alphonse Lavoie, de St-Cantin, N.-B. Quatre sœurs: Mmes J.-B. Jalbert, Charles Gauvreau, de St-Quentin, N.-B., et Eugène Bourchard, de St-Léon, et Mlle Maria Lavoie, de Mont-Joli. Nos condoléances.

Saint-Joachim

Séance pédagogique. — Le personnel enseignant de la paroisse s'est réuni la semaine dernière à l'école des garçons pour une séance pédagogique. Une conférence intitulée: « Formation du Caractère », fut donnée par Mlle Laurette Gaudreau après quoi M. René Mercier, professeur, donna une leçon démonstrative sur les fractions. Assistèrent à la réunion: M. le curé Rivard MM. les professeurs Mercier et Lévesque, Mmes Gérard Vallée et Aimé Lavoie et Mlle Julie Sasseville, Germaine Sasseville, Laurette Gaudreau et Simonne Lévesque.

Assemblées publiques de la Commission des Prix

Le représentant général de l'information à la Commission des prix, M. Samuel-L. Gagné, de Québec, a annoncé que de grandes assemblées publiques se tiendront au milieu de décembre dans diverses localités du bas du fleuve notamment à Matane, Mont-Joli, Rimouski et Trois-Pistoles, à des endroits et dates qui seront annoncés prochainement. Au nombre des conférenciers qui prendront alors la parole, mentionnons M. Ls-Philippe Plamondon, représentant régional de la Commission, M. Ls-René Beau-doin, assistant et directeur national de l'information et quelques autres. Des spécialistes entre autres seront à la disposition de l'assistance pour répondre aux questions qui leur seront posées en rapport avec les principes et les initiatives de la Commission des prix. Un film documentaire sera aussi présenté à chacune de ces assemblées.

Rotarymousski

DEJEUNER PRECEDENT. — Adrien Gagné a exposé au cours d'une brève causerie les arêtes de la médecine industrielle et de la prévention des accidents. Le conférencier fut remercié par Auguste Dubé. Au cours de la dernière assemblée, le secrétaire a fait part aux membres de l'assistance de Gérard Langis, le 4 novembre, au Club Rotary de Edinburgh, Ecosse, et il a également donné lecture de la traduction française d'une conférence prononcée par l'archevêque de Cartagène lors du congrès du 40e district qui comprend l'état de Colombie en Amérique du Sud. Il ne fait pas de doute que tous les rotariens ont été heureux de constater la haute estime dont jouissent les Clubs Rotary de la part du clergé de la République de la Colombie.

CIGARETTES POUR OUTRE-MER. — La semaine dernière le Club a expédié des cigarettes aux Rimouskiens suivants: Collin, E-5901, Sgt N., Royal 22e Regiment, Canadian Army Overseas. — Côté, D-118007 L-BDS J., N. S. U. Y., 1st Cdn Survey Regt., R. C. A., England. — Dechamplain, E-1000470, Soldat Laurent, No 6, C.I.R.U., Royal 22e Regiment, C.A.O. — Dery, E-57837, Paul 58e Batterie, Canadian Army Overseas. — Desrosiers, E-5061, Sgt Yvon, No 6, C.I. R. U., Royal 22e Regiment, C.A.O. — Francoeur, E-14543, Soldat Noël, R. C. A. S. C., 2e Division A. M. Coy. C. A. O.

LES NOUVELLES DE LA SEMAINE A LA COMMISSION DES PRIX

(Communiqué)

CONDAMNATIONS: Le bureau légal de la Commission des Prix continue de rechercher devant les tribunaux les personnes qui commettent des infractions aux ordonnances de contrôle des Prix et mettent en danger la stabilité économique du Canada. Cette semaine, en plus d'une quinzaine d'amendes exemplaires variant entre \$10 et \$50, le rapport judiciaire de la Commission mentionne trois condamnations de \$100, et les frais. La première a été imposée à Edgar Andrews, garagiste de Québec, qui a été trouvé coupable d'avoir vendu des pneus pour bicyclettes, des « flash lights », et des paniers pour bicyclettes à des prix plus élevés que justes et raisonnables. Pour avoir vendu, à des prix plus élevés que le maximum légal, des oeufs, du sirop de blé d'inde, de la crème, des pois, de la marmelade, du beurre d'arachide et du café, M. J.-E. Gagnon, propriétaire de la boucherie I-déca, a été condamné à \$100 et les frais. M. C.-E. Chayer de Chicoutimi occupait pour la Commission des Prix.

Georges Lafrenais, de Rivière

du-Loup, a été condamné par le juge Alexandre Michaud, à \$100 d'amende pour avoir vendu de la gazoline sans avoir exigé de coupons en retour. LAIT EVAPORE: Le gouvernement assujettit cette semaine au rationnement par coupons, le lait évaporé. Depuis le 4 octobre dernier, cette denrée faisait l'objet d'une ordonnance prescrivant des priorités de vente. A partir du 29 novembre, les achats de lait évaporé ne se feront dans les régions dites « restreintes » que sur remise de coupons « G ». On entend par région restreinte une grande partie des provinces de Québec, d'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, d'Alberta, et de Colombie Britannique. Dans ces régions, la production du lait naturel est considérée comme suffisante aux besoins de la population civile.

Dans les parties du Canada considérées comme « régions libres » la vente du lait évaporé continuera comme auparavant. Les marchands se garderont de stocker le lait évaporé pour être vendu seulement sur remise de coupons G: le reste du stock pourra être vendu sans coupons. Le nouvel amendement décrété que dans les régions restreintes, tous les stocks de lait évaporé sont des stocks réservés. Dans la région de Québec, voici la liste des comtés considérés comme régions restreintes: Bellechasse, Beauce, Charlevoix, Dorchester, Kamouraska, L'Islet, Lévis, Lotbinière, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Portneuf, Québec, Rimouski, Témiscouata, Theford, Riv.-du-Loup, Frontenac. Les comtés suivants sont des zones libres: Bonaventure, Chicoutimi, Gaspé, Gaspé-Sud, Lac-St-Jean, Matane, Matapédia, Roberval, Saguenay.

COUPONS DE RATIONNEMENT: Le Service du Rationnement rend public aujourd'hui le calendrier du rationnement pour le mois de décembre. Les coupons suivants deviennent valables: Décembre 2. Coupons de viande (paire) No 28. Décembre 9. Coupons de sucre No 21 — 22. Coupons de conserves No D-8, D-9. Coupons de beurre No 40, 41. Coupons de viande (paire) No 29. Décembre 16. Coupons de thé/café No 24, 25. Coupons de viande (paire) No 30. Décembre 23. Coupons de beurre No 42, 43. Coupons de viande (paire) No 31. Décembre 30. Coupons de viande No 32.

Avec la fin de décembre, tous les coupons du carnet de rationnement expirent, de même que les coupons de sucre pour la mise en conserve.

LA CLINIQUE DES RUMEURS

La Colonne Canadienne ne croit plus nécessaire la publication hebdomadaire de la Clinique des Rumeurs. (Dernier communiqué) En août 1942, la COLONNE CANADIENNE lançait une campagne contre les fausses rumeurs. Depuis cette date, elle a publié la Clinique des Rumeurs dans 38 journaux canadiens, chaque semaine, pour le bénéfice de 800-000 lecteurs, s'efforçant de réfuter les fausses rumeurs à la lumière des faits. AOUT 1942. Les sous-marins nazis coulent des navires alliés à un rythme alarmant, même dans le golfe Saint-Laurent. La ville de Stalingrad est presque réduite en ruines par la formidable machine de guerre de Hitler et rien ne nous laisse encore soupçonner que la puissance indomptable de la Russie aura finalement raison de cette machine infernale, qu'elle chassera l'ennemi hors des murs de la cité, pour lui faire subir la pire défaite de la guerre. AOUT 1942. Nous savions que nous pouvions gagner, que nous devions gagner, mais la victoire paraissait encore très loin. Les nouvelles du Pacifique étaient quères rassurantes, les Japonais y conduisant l'offensive. En Afrique, Rommel semblait maître de la situation et de nouveau, rien ne nous laissait croire que les Alliés étaient sur le point d'écraser l'ennemi. L'ennemi, par le truchement de sa radio, se vantait de posséder de nouvelles armes secrètes et parlait de trahison au sein des Alliés. Des partisans du défaitisme, isolés ou par groupes, répandaient des histoires fantaisistes sur la non efficacité de la conduite de la guerre. D'autres, désireux de nuire à notre production de guerre, lançaient des propos alarmistes. Il est évident qu'en face d'un tel état de choses une poignée d'individus mal intentionnés aurait pu faire, de semblables balivernes, des rumeurs dangereuses. Il fut d'abord difficile, dans la clinique hebdomadaire des ru-

meurs, de grouper les faits par rapport aux fausses rumeurs, même les plus malicieuses. La lecture des lettres reçues, la recherche des faits et les réponses à nos correspondants, tout cela nous a tenus très occupés. Mais, petit à petit, le nombre de fausses rumeurs a diminué. La radio allemande, souvent réduite au silence par les bombardements de l'aviation anglaise et américaine, ne fait plus grand état de ses armes secrètes. La Huitième Armée, après avoir enfoncé les troupes de Rommel en Afrique, a fait taire cette stupide légende allemande à savoir que les Britanniques ne savaient plus se battre. Les Américains, en se jetant victorieusement dans la mêlée et en faisant reculer les Japonais dans le Pacifique, ont fait mentir la propagande mensongère de Hitler.

Les rumeurs qui circulaient couramment en 1942 au sujet de désaccord et de mésentente entre les pays alliés sont tombées d'elles-mêmes à la suite des accords de la conférence de Moscou. L'effondrement de l'Italie a prouvé au monde que ce sont les pays de l'Axe et non les pays alliés qui se sont donné une politique néfaste. Aujourd'hui, la victoire monte pour nous à l'horizon. Bien que nous devions nous mettre en garde contre un optimisme béat — qui nous porterait à ralentir notre effort de guerre — nous avons toutes les raisons du monde d'être optimistes. Churchill ne nous a-t-il pas dit que l'on devrait livrer encore de sanglantes et nombreuses batailles. Cependant, l'issue de la guerre ne fait pas de doute. L'optimisme est fatal aux rumeurs alarmistes et pessimistes. La Colonne Canadienne constate aujourd'hui que ces rumeurs sont en train de disparaître et de mourir. Présentement, elles sont si peu nombreuses qu'elles ne constituent pas de matériaux suffisants pour la publication de la Clinique des Rumeurs chaque semaine. La Colonne Canadienne, toutefois, continuera de paraître chaque fois que besoin il y aura.

Naturellement, il circule encore des fausses rumeurs, mais elles ne sont pas dangereuses et malicieuses comme elles l'étaient aux jours sombres. Les rumeurs répandues au sujet de la non efficacité de la conduite de la guerre, des emblements de la paperasserie (red tape) sont plutôt des critiques et la critique est permise, de même que la liberté de parole, au sein des pays démocratiques. Ces rumeurs permettent à nos chefs de se tenir constamment en éveil. Mais la plus dangereuse des rumeurs est celle à l'effet que la guerre doit finir dans un avenir rapproché, demain, après-demain peut-être. La guerre ne finira que lorsque les Allemands et les Japonais auront été battus et écrasés comme ils doivent l'être. Désirer une paix hâtive, une paix de compromis, ne saurait que nous faire ralentir notre effort de guerre. Il faut continuer notre effort, ne pas cesser de produire à plein rendement, puisant notre force dans nos victoires présentes. La Colonne Canadienne désire remercier, dans cette dernière Clinique régulière, les journaux qui ont bien voulu lui accorder de l'espace au cours des quinze derniers mois. Elle désire remercier ses lecteurs qui lui ont grandement aidé en lui faisant des suggestions et en lui envoyant des lettres en rapport avec les rumeurs en cours.

COMITE CONSULTATIF: La Clinique des Rumeurs fut publiée sous la surveillance d'un comité consultatif se composant des personnes suivantes: Dr F. Cyril James, principal et vice-chancelier de l'Université McGill; M. Paul Vaillancourt, secrétaire honoraire de la Croix-Rouge pour la province de Québec; le juge C.-Gordon Mackinnon; M. Paul Fournier, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal; M. Alfred Charpentier, président général de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada; l'honorable Wilfrid Bovey, conseiller législatif; le colonel G.-G.-D. Kilpatrick, directeur du service de l'éducation de l'armée, ministère de la Défense nationale, Ottawa.

Les bureaux de la Colonne Canadienne ne fermeront pas leurs portes. Si une fausse rumeur parvient à votre connaissance, faites-la lui connaître. Ecrire à: La Colonne Canadienne, Immeuble Transportation, Montréal. (Toutes les lettres doivent être signées, car on ne porte aucune attention aux communications anonymes). LA COLONNE CANADIENNE est une organisation qui ne fait pas de politique et ne recherche aucun profit matériel. Elle n'a qu'un but et c'est de faire tout en son possible pour aider le Canada.

L'AVENIR DES PRODUITS SYNTHETIQUES Les auditeurs de Radio-Canada qui suivent l'intéressante et instructive tribune « Opinions » apprendront lors de l'émission du di-

manche, 5 décembre, à neuf heures, grâce à une interview que donnera M. R. Panet-Raymond à M. Tanghe, ce que sera l'avenir des produits synthétiques dans l'après-guerre. C'est un sujet qui intéressera les chercheurs et d'ailleurs le public en général, car il portera sur les dernières découvertes dans l'industrie et sur les travaux des laboratoires.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LES MARCHES.

BEURRE L'offre est limitée et la demande se maintient très active. La fermeté de ce marché est constante et les prix de gros actuels sont au niveau du plafond fixé par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre. Lundi matin, le 6 décembre 1943, le prix du beurre No 1 pasteurisé au gros, était coté à 35 1/4c. la livre. FROMAGE En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien, le Fromage fabriqué le ou après le 1er juin 1943, doit être livré à l'Office des Produits Laitiers. Le prix de remise aux producteurs a été fixé à 20c la livre f. a. b. point d'expédition de la fabrique. VOLAILLES VIVANTES: Poules Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes. POULETS A ROTIR Les arrivages sont modérés. La distribution est régulière et les prix sont fermes. POULETS A GRILLER Les arrivages sont presque nuls. La demande est bonne et les prix sont fermes. DINDES Les arrivages sont peu abondants. La demande est active et les prix sont fermes. VOLAILLES ABATTUES: POULES ET POULETS Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont fermes. OEUFS: MONTREAL ET QUEBEC Les arrivages sont insuffisants aux besoins et les prix sont fermes. VEAUX ABATTUS: MONTREAL ET QUEBEC Marché ferme aux prix actuels. PORCS LIVRES ABATTUS: MONTREAL ET QUEBEC Marché stable et prix soutenus. Prix de remise pour beurre et fromage, Montréal et succursale de Québec.

BEURRE FRAIS Semaine finissant le 29 nov. 1943 inclusivement No 1 pasteurisé 34 7-8c. No 2 pasteurisé 33 7-8c. No 3 pasteurisé 32 7-8c. FROMAGE BLANC Semaine finissant le 30 nov. 1943 inclusivement "Fabriqué le ou après le 1er juin 1943" No 1 20c. No 2 19 1/2c. No 3 19c. F.A.B. Point d'expédition de la fabrique. N. B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits. Prix de remise de la Coopérative Fédérée de Québec, Succursale de Québec. Semaine finissant le 4 déc. 1943 inclusivement. OEUFS A — Gros 50c. A — Moyens 48c. A — Petits 45c. B — Poulettes 45c. C — 41c. VEAUX ABATTUS "Engraisés au lait" Bons — 90 lbs et plus 20c. Moyens — 19c. Communs — 18c. Vaux d'étable abattus 14c à 15c. Vaux de champs abattus 12c à 14c. AGNEAUX RECUS VIVANTS Bons — 35 lbs et plus 20c. AGNEAUX RECUS VIVANTS et payés abattus Bons — 35 lbs et plus 22c. POULES ABATTUES A — 5 lbs et plus 27c. A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 26c. B — 5 lbs et plus 25c. B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 24c. C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 23c. C — 5 lbs et plus 21c. C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 20c. C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 19c. POULETS ABATTUS "Sélectionnés" A — 5 lbs et plus 32c. A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 33c. B — 5 lbs et plus 32c. B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 31c. POULETS ABATTUS "à griller" A — 5 lbs et plus 36c. B — 34c. C — 30c.

DINDES ABATTUES "Vieux mâles" A — 34c. B — 32c. C — 29c. JEUNES DINDES ABATTUES A — 37c. B — 35c. C — 32c. DINDES ABATTUES "Vieilles femelles" A — 35c. B — 33c. C — 30c. Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retons une commission de 8 p.c. aux expéditeurs individuels et de 5 p.c. aux Coopératives affiliées. PORCS LIVRES ABATTUS prix net Pesanteur de 100 à 180 lbs 15 1/2c. PORCS LIVRES VIVANTS "Classification établie après l'abatage" Sur base du bacon pesanteur chaude 17.15c. prix net

PASTILLES SMITH BROS. CONTRE LA TOUX NOIRES ou au MENTHOL 10c. Téléphone 71 Boite postale 483. ARSENE MICHAUD ENTREPRENEUR DE FUNERAILLES EMBAUMEUR DIPLOME SERVICE AMBULANCE No 1, Rue St-Paul, Côté-Est de la Cathédrale, RIMOUSKI.

ASSURANCE Vol, Glaces, Incendie, Automobile, Garantie, Responsabilité patronale, Responsabilité publique, Accidents et maladie. S.-Z. COTE, ENR. Lucien MORIN, prop.-gérant RIMOUSKI, P. Q. B. P. 459.

Pour la vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner. L'Imprimerie Gilbert Ltée, RIMOUSKI.

Georges MASSON COMPTABLE AGREE CHARTERED ACCOUNTANT 149 St-Germain, RIMOUSKI.

GAGNON & GAGNON AVOCATS Paul-Emile Gagnon, C. E. Gilles Gagnon Immeuble de la Cité de Power, RIMOUSKI.

CASGRAIN & TESSIER AVOCATS Perrault Casgrain, C. R. Maurice Tessier, L. L. Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE Bureau à AMQUI (Hôtel Levasseur) les 1er et 4ème samedis de chaque mois.

ALPHONSE GARON, C. E. AVOCAT Bureau à AMQUI (Hôtel Gagnon) les 1er et 4ème samedis de chaque mois. Bureau à MATANE (Hôtel Berlioz) les 1er et 4ème samedis de chaque mois.

ARTHUR ST-ONGE AVOCAT Edifice Lepage Rimouski C. P. 720 Tél. 270 Bureau en fin de semaine à Amqui.

EUDORE COUTURE Licencé en droit NOTAIRE Immeuble GILBERT Domestique, Rue St-Germain RIMOUSKI.

GLEASON BELZILE NOTAIRE Cessionnaire du Greffe de L. de G. Belzile (1895-1938) Edifice Banque Canadienne Nationale, RIMOUSKI, P. Q.

LOUIS-LEO DOYON ARPEUR-GEOMETRE Inspecteur-Forêt, Conseil 248 Rue St-Germain RIMOUSKI.

Dr J.-O. DRAPEAU MEDECIN-CHIRURGIEN Des Hôpitaux de Paris 114 rue St-Germain RIMOUSKI.

Dr OMER LECLERC, M. D. Médecin général et obstétricien. SPECIALITE: Maladies des enfants. Avant-midi, consultations à l'Hôpital. Heures de Bureau: 2 à 4, 7-8 heures. Soir: 7 à 8 heures. 114, St-Germain, RIMOUSKI.

Dr M.-A. BOUDREAU Médecin général Spécialité: Anesthésie Consultations: Avant-midi: A l'Hôpital. Au bureau l'après-midi: 2 à 4 h. Soir: 7 à 8 h. 7, rue Rouleau. — Tél. 415

J. ADEODAT DRAPEAU Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobiles, Accidents et Maladies, etc. BUREAU: Rue Lepave, près du Garage Desrosiers & Dionne. Téléphone 78 RIMOUSKI.

Irénée Gendreau Courtier en fruits et légumes RIMOUSKI, P. Q. Tél. Rés. 639 Tél. Entrepôt 61

RADIO CHRC Québec, P. Q. 800 Cycles --- 1000 Watts LES MEILLEURS PROGRAMMES DE 2.30 A.M. A MINUIT

J.A. GENDREAU, O.D. OPTOMETRISTE-OPTICIEN — SAINT-FABIAN BUREAUX: AMQUI — 2ème LUNDI DU MOIS, HOTEL LANGIS MONT-JOLI — 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN MATANE — 1er MARDI DU MOIS, HOTEL SIDAARD TROIS-PISTOLES — 1er JEUDI DU MOIS DE 8 H. A. MIDJ, HOTEL TROIS-PISTOLES

JE M'Y CONNAIS EN FAIT DE BON PAIN! ET MOI, JE M'Y CONNAIS EN FAIT DE BONNE LEVURE! Les ménagères avisées emploient la LEVURE ROYAL. Elle donne du pain plus léger, plus délicieux, à mie plus fine. ENVELOPPÉE HERMETIQUEMENT POUR PLUS D'ACTIVITE. Fabrication canadienne

NOTES LOCALES

M. le chanoine Georges Dionne, du Séminaire de Rimouski, est allé à Québec, la semaine dernière, pour assister à la réunion des anciens du Séminaire qui demeurent dans la région de Québec.

M. Gérard Drapeau, de Baie-Comeau, était en ville, en fin de semaine.

M. Raymond Lavoie est en vacances dans sa famille à Rivière-du-Loup.

Mme J.-Camille Gagnon et sa jeune fille Fernande se sont rendues à Mont-Joli à la fin de la semaine dernière, pour assister au mariage Bélisle-Perrault.

Mlle Gertrude Gagnon, de l'Isle-Verte, passe quelques jours en notre ville, l'invitée de Mme J.-Camille Gagnon.

M. Amédée Landry passe quelque temps à Amqui, chez son frère M. Louis Landry.

L'UNION NATIONALE A RIMOUSKI

Le Comité Central de l'Union Nationale, de Québec, a tenu un comité d'études, à l'hôtel de ville, dimanche dernier, en vue de l'organisation du comté pour les prochaines élections provinciales.

L'honorable Onesime Gagnon, député de Matane, M. Bruno Lafleur, rédacteur du « Temps », et M. Jean Saucier, de l'organisation centrale, étaient présents et ont vivement intéressé les membres du Comité local. Me Paul-Emile Gagnon, c.r., maire de la ville, prononça le discours d'ouverture du Comité et Me R.-E. Asselin agit comme président des délibérations. Me Alphonse Garon, c.r., donna des explications sur la Loi électorale.

M. Alfred Dubé, après avoir été unanimement choisi comme futur candidat, fit un bref discours. Mme Pelouquin, de Matane, dit aussi quelques mots au nom du Comité féminin de l'U. N.

Baie-Comeau

L'Association sportive locale donnera, samedi soir, une soirée récréative au profit du Club Musical.

A VENDRE.—Rouleaux de piano automatique, presque neufs, à vendre à un prix raisonnable. S'adresser à 12, Ave de la Cathédrale, entre 6 et 7 heures, tous les soirs de la semaine, excepté le dimanche.

TRAPPEURS

Je suis acheteur de fourrures brutes, renards, visons etc. aux plus hauts prix du marché. Georges BHERER, 289, rue Saint-Germain, Rimouski.

MACHINERIE DE MOULIN A SCIE EQUIPEMENT DE CAMP

Stock énorme de machinerie neuve et usagée pour moulins à scie, courroies, poulies, arbres de couche etc. Couvertes, lits, matelas, cable etc. Demandez-nous informations. Nous pouvons vous faire épargner de l'argent. M. Zagerman & Cie Limitée, Barvieu Road, Ottawa, Ont.

POUR TROUVER VOTRE IDEAL? Des amis es?... Vous marier?... Vous distraire?... Vous instruire?... etc. Faites partie de notre société et abonnez-vous au journal « Le Carnet Social » (\$1.00 pour un an). Organisation sérieuse, discrétion assurée. Nous avons, désirons, et acceptons des membres de tout endroit du Canada et des Etats-Unis. Pour détails complets, listes de membres et spécimen gratis du journal, inclure timbre et écrire au « Club National de Correspondance - Case Postale 1722, Québec.

A VENDRE OU A ECHANGER Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés, par toute la province. Pour plus amples détails, adressez-vous: ALBINI SAMSON, agent d'immeubles, C. P. 627, Sherbrooke. Bureau, 8 rue King-Est, apt. 1, tél. 1657-M.

M. ALFRED DUBÉ EST CHOISI CANDIDAT DE L'U.N.



A une réunion du parti de l'Union Nationale dimanche dernier, M. Alfred Dubé, ancien député, maire de Ste-Odile, a été choisi à l'unanimité comme candidat à la prochaine élection provinciale dans le comté de Rimouski.

COIS ANGERS SUR LES PROBLEMES CANADIENS D'APRES-GUERRE

Dimanche dernier, M. François Angers, professeur d'économie politique à l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, était le conférencier au banquet organisé par la Chambre de Commerce des Jeunes et l'Association des marchands détaillants.

M. Angers parla des problèmes qui se posent après la guerre et en particulier de ceux qui intéressent les Canadiens français. Pour pouvoir conserver notre culture et pour assurer notre survie, dit-il, nous devons voir à ce que notre gouvernement provincial garde ses droits et ses privilèges et ne cède jamais de ses prérogatives au pouvoir central qui cherche de plus en plus à empiéter sur les droits des provinces. Et, comme nous n'avons aucun mot à dire dans la finance, dans l'industrie ou le commerce, il suggère comme moyen d'acquiescer à une certaine indépendance des coopératives. Avec cette arme, il est possible de s'emparer de nos richesses naturelles et de les exploiter.

Le conférencier fut présenté par M. Jean Allaire, président de la Chambre de Commerce des Jeunes, et M. Georges Masson, vice-président de l'Association des Marchands Détaillants, le remercia.

Décès

—Lundi, en l'église de Ste-Ange, ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Lévesque, époux de Dame Emma Bouchard, décédé le 3 décembre à l'âge de 72 ans.

—M. Ludger Boutin, de Matane, est décédé le 6 décembre. Il était âgé de 86 ans. Son épouse, Mme Boutin (Anna Levasseur), lui survit ainsi que cinq filles: Mme Georges Michaud (Anna), d'Amos, Mme Alphonse Rioux (Eva), de Chapleau, Ont., Mme Hilaire Cloutier (Léontine), de Ste-Thécle, Mme Hector St-Louis (Josephine), de Ste-Jeanne d'Arc, et Mme Alfred Pechènes (Alice), de Rimouski.

—A Mont-Joli, le 4 décembre, est décédée Mme Siméon Dionne (Rosanna Érubé), à l'âge de 58 ans. Six fils et trois filles lui survivent, entre autres Mme Victor Vaillancourt, d'Amqui, et Milles Auréa et Valérie Dionne, de Mont-Joli.

—En l'église de Cap-Chat, lundi, ont eu lieu les funérailles de M. Albert Chouinard. Il était âgé de 58 ans.

—Le 7 décembre, à Amqui, est décédée Mme Augustin Belzile. Ses funérailles ont eu lieu jeudi au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

—A Lévis, le 6 décembre, a succombé M. L.-C. Dupuis, I.C. La dépouille mortelle a été transportée chez M. le Dr Ross, de Mont-Joli et les funérailles ont eu lieu jeudi.

Mont-Joli

Mariage. — Samedi dernier, le 4 décembre, en l'église de Notre-Dame de Lourdes de Mont-Joli, avait lieu le mariage de M. Fernand Bélisle, fils de M. et Mme Eugène Bélisle, de Mont-Joli, avec Mlle Marthe Perrault, du même endroit. Les nouveaux époux sont partis en voyage. Nos meilleurs vœux.

Sainte-Anne-des-Monts

Mort subite. — M. Laurent Thériault, de Ste-Anne des Monts, est mort subitement mardi matin. Rien ne laissait prévoir une fin aussi soudaine.

Sainte-Jeanne d'Arc

Décès. —Demain, en l'église de Ste-Jeanne d'Arc, auront lieu les funérailles de M. Guillaume Guilmont, décédé à l'âge de 80 ans. Son épouse, née Sévérine Parent, l'a précédé dans la tombe il y a plusieurs années.

Caisse de secours de guerre

Le conseil formé pour la Caisse de Secours de Guerre à Rimouski se compose comme suit: M. le maire P.-E. Gagnon et Mme Gagnon, l'hon. J.-A. Brillant et Mme Brillant, M. le Dr et Mme Léon Leduc, M. et Mme Léopold D'Anjou, M. et Mme Gérard Legaré, M. le magistrat et Mme Amédée Caron, M. et Mme Elzéar Cole, M. et Mme Alex Murray, M. et Mme James Harney, le major et Mme Alphonse Couillard, M. et Mme Wilfrid Ouellet et Mlle Antoinette Banville.

Les bateaux d'hiver en service à la Traversée de Lévis depuis le 7 décembre

Québec. — La glace ayant fait son apparition sur le fleuve, la Cie de la Traversée de Lévis a décidé de faire l'enlèvement des pontons des côtés de Québec et Lévis, au cours de la nuit de lundi à mardi, et depuis mardi matin, 7 décembre, à 6 h., les bateaux d'hiver « Cité de Lévis » et « Cité de Québec » ont commencé leur service des demi-heures entre les deux rives. Il en sera ainsi jusqu'en avril prochain, et les traversiers « Louis Jolliet » et « Colbert » ont pris leurs quartiers d'hiver ainsi que le « Bienville ». Le service des demi-heures se fait de six heures du matin à minuit et ensuite un seul traversier fera le service comme suit: De Québec,

à 1, 2 et 4 h.; de Lévis, à 1 h. 30, 2 h. 30 et 4 h. 30. Les pontons, l'an dernier, furent enlevés le 4 décembre et le service des traversiers d'hiver commença le 5 décembre.

Au Manège

Les Rotariens rimouskois, de concert avec les Chevaliers de Colomb, sont à organiser une soirée qui sera donnée dimanche, le 19 décembre, au manège militaire du camp 55, sous les auspices de la Caisse des Secours de Guerre. La fanfare et l'orchestre du régiment de Montmagny, de même que de nombreux artistes, tant de la ville que de la région, sont au programme de cette soirée, dont les recettes serviront à défrayer le coût du dîner de Noël qui sera offert aux militaires qui ne pourront se rendre dans leurs familles à cette occasion.

Sainte-Anne-des-Monts

Accident. — Samedi, à Ste-Anne-des-Monts, un camion de la North Québec Lumber, conduit par M. Yvon Gagnon, de Ste-Marthe, a heurté le camion de M. Raymond Thibault, stationné près de la demeure de M. le notaire L.-P. Langellier. A ce moment, le trafic était intense et le camion de la Québec Lumber alla s'écraser sur la plate-forme de l'autre véhicule, tous deux subissant de lourds dommages. Mais les occupants ne furent pas blessés.

Série de vols

Une épidémie de vols sévit à Métis-sur-mer, où maintes résidences d'été sont pillées. Les voleurs ne se contentent pas de dérober ce qu'il y a dans les maisons, mais ils brisent l'intérieur de ces résidences, habitées durant la saison d'été par l'élément anglais.

40e anniversaire Sacerdotal

M. l'abbé Pierre Lafrance, curé de Ste-Léon le Grand, a célébré le 15 novembre son 40e anniversaire d'ordination sacerdotale. M. le curé Larance se trouve être le doyen, par l'âge, des curés exerçant leur ministère dans le diocèse de Rimouski.

Décorations britanniques

Le gouverneur général vient de prescrire à l'investiture d'une centaine de décorations accordées par Sa Majesté à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Les compagnons des Ordres du Bain et de Saint-Michel et de Saint-Georges ont reçu les insignes de leur dignité qu'ils pourront désormais arborer sous forme de colliers dans les occasions solennelles. D'autres, et c'est le plus grand nombre, ont obtenu des honneurs moindres et se contenteront de porter des médailles.

Les décorations des plus hauts dignités décernées mardi dernier à Rideau Hall ne sont que des « Compagnons » de quelque-uns des grands Ordres impériaux; ces honneurs s'arrêtent en deçà de la Chevalerie qui leur aurait conféré le titre si convoité de « sir »; les « Compagnons » sont d'un degré inférieur aux « Chevaliers », et le gouvernement Mackenzie King est depuis longtemps réfractaire à l'octroi du « sirage » à des Canadiens et encore plus à l'investiture des titres héréditaires plus rebusants et transmissibles, tels que les comtes, les vicomtes, les barons, les baronnets, dont il reste encore des titulaires au Canada. M. King ne veut apparemment pas instituer ou perpétuer un patriciat.

Les dignités précédentes sont l'ordre impérial; ces décorations sont accordées par le roi, sur la recommandation évidente du gouvernement canadien, mais les citoyens de toutes les parties de l'Empire sont éligibles aux mêmes honneurs.

Le Canada a voulu instituer une décoration purement canadienne, cette fois: la médaille du Canada dont on a annoncé récemment la création pour récompenser les services rendus à notre pays dans des domaines multiples. Le champ du mérite est très large et nous serons curieux de lire la liste de ces premiers récipiendaires, qui ne devrait pas tarder.

Les décorations, colliers ou médailles, entretiennent l'amitié politique et bien peu les repoussent. Louis ROBILLARD (« Le DEVOIR », Montréal).

ECOUTEZ

chaque semaine sur un réseau de postes RADIOPHONIQUES la version française des principaux discours prononcés en diverses parties du Canada — PAR



LE CHEF NATIONAL du nouveau parti Progressiste Conservateur L'HON. JOHN BRACKEN

Dimanche, à midi et quarante-cinq CKAC — Montréal LUNDI CHRC Québec 9 h. 30 p.m. MARDI CHNC New-Carlisle 7 h. 15 p.m. MERCREDI CHLN Trs-Rivières 8 h. p.m. JEUDI CHLT Sherbrooke 7 h. 15 p.m. VENDREDI CBJ, Chicoutimi 9 h. 45 p.m. SAMEDI CJBR Rimouski 8 h. 15 p.m. L'Organisation du parti Progressiste Conservateur MONTREAL QUEBEC 266, St-Jacques 80, St-Pierre

MENAGERIES

MANQUEZ-VOUS DE SUCRE ?

Employez « SUCRINE » un bon substitut du sucre (500 fois plus sucré). LIQUIDE, agréable au goût. Sucre tous les breuvages chauds ou froids, économise le sucre dans les pâtisseries, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Une bouteille de 2 litres équivaut comme sucrant à 20 livres de sucre. Direction anglaise et française incluse. (Echantillon sur demande 10 cts). Emballage garanti. Livraison rapide. PRIX DE DETAIL maille payée, 1 bouteille 0.75 cts. (6, \$4.25). — (12, \$8.00).

Adressez vos commandes avec bon mandat à: LES BONS PRODUITS, ENR. 251, BLVD CHAREST, QUEBEC

THEATRE GARTIER

Lundi, mardi, mercredi 13-14-15 décembre. Grace Moore, André Pernet, Georges Thill, Ginette Leclerc dans Louise

On ne pourrait demander plus ni trouver mieux que ce chef-d'œuvre de l'opéra français, que l'on doit à la plume de Gustave Charpentier. Aussi: Comédie et sujet court.

Judi, vendredi et samedi 16-17-18 décembre. Errol Flynn, Ann Sheridan, Walter Huston dans Edge of Darkness

Bon drame d'actualité. L'histoire raconte la résistance sourde des Norvégiens aux Allemands. Aussi 13e et dernier épisode de la série «Adventure of Smiling Jack» et une comédie.

THEATRE RIMOUSKOIS

Samedi, lundi et mardi 11-13-14 décembre. Ellen Drew, Richard Denning, Vera Hrubá, dans Ice Capades Revue

Le plus sensationnel des films tournés sur la glace. Aussi 6e épisode de la série «G-Men vs Black Dragon» et une comédie.

Mercredi, jeudi et vendredi, 15-16-17 décembre. Maurice Chevalier, Yvonne Vallée, Françoise Rosay dans Le Petit Café

Dans ce film, la fantaisie de Maurice et ses chansons méritent l'attention des cinéphiles. Aussi: Comédie et sujet court.

C'EST UNE AUBAINE RAVISSANTS MANTEAUX NOIRS AVEC COLLET DE RENARD ARGENTE

Prenez la peine de venir voir ces manteaux et ne manquez pas de profiter de cette occasion réellement exceptionnelle.

Ces manteaux sont confectionnés de tissus noir de très belle qualité et garnis avec gros col de renard argenté, jolies doublures de satin avec chaude entre-doublure, modèle ajusté et princesse.

Economisez tout en obtenant une meilleure valeur en profitant de notre offre.

Tailles 12 à 20 ans et 38 à 48.

Réduction appréciable d'ici à la fin du mois.

RICHE COLLECTION DE

Manteaux

en drap uni, dans les nouvelles teintes de la saison, offert avec de grande réduction avant l'inventaire. Magnifique assortiment dans toutes les tailles, garnis de riches fourrures tels que

RENARD ROUGE

RENARD NATUREL

ECUREUIL BRUN

CHAT SAUVAGE

MOUTON DE PERSE

RENARD BLANC

En voyant cette belle collection, vous n'hésitez pas à choisir le vôtre, car le prix est une aubaine...

DONNEZ LUI UN

MANTEAU DE FOURRURE

Pour son cadeau de Noël, le choix est très varié et nous accordons des escomptes généreux pour le mois de décembre.

Venez faire une visite!

LE MAGASIN

Verrault Service... Qualité 196 St-GERMAIN

